

Programme Final

49^e Congrès

Fès - Maroc

31 août - 4 septembre 2005

Jnan Palace
Centre des Congrès

Union Internationale des Avocats

Téléphone

Fax

E-mail

Site Web

25, rue du Jour - 75001 Paris - France

> + 33 | 44 88 55 66

> + 33 | 44 88 55 77

> uiacentre@uianet.org

> www.uianet.org

INFORMATIONS GÉNÉRALES

TABLE DES MATIÈRES

I. ACCUEIL ET INFORMATIONS PRATIQUES

▶ Messages de bienvenue	4, 5
▶ Nos partenaires	6
▶ Informations - pays	7
▶ Informations - congrès	10
▶ Les comités	14
▶ Calendrier et horaires du congrès	16

2. PROGRAMME SCIENTIFIQUE

2.1 THÈMES PRINCIPAUX

▶ Avocats du Monde: une seule déontologie?	20, 21, 29
▶ Le Monde numérique: un défi pour le droit	34, 35

2.2 SÉANCES DE TRAVAIL CONJOINTES DES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

▶ Droit des Assurances / Droit des Biotechnologies / Droit Médical / Droit de la Responsabilité	30, 32
▶ Droits de l'Enfant / Droits de l'Homme / Droit et Statut de la Femme	36
▶ Droit de la Famille / Droit du Travail	27
▶ Droit Fiscal / Investissements Étrangers	32

2.3 SÉANCES DE TRAVAIL DES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

▶ Droit Administratif	24
▶ Arbitrage International	35
▶ Droit des Assurances	30, 32
▶ Avenir de l'Avocat	32
▶ Droit Bancaire	31
▶ Droit des Biotechnologies	30, 32
▶ Droit de la Concurrence	24
▶ Droit et Pratique du Contentieux	26
▶ Droit des Contrats	30
▶ Défense de la Défense	38
▶ Droits de l'Enfant	36
▶ Droit de la Faillite	36
▶ Droit de la Famille	27
▶ Droit et Statut de la Femme	36
▶ Droit Fiscal	32
▶ Franchise	33
▶ Fusions et Acquisitions	33
▶ Droits de l'Homme	36
▶ Droit Immobilier	36
▶ Informatique et Télécommunications	24
▶ Droit International Privé	33
▶ Investissements Étrangers	32
▶ Droit Médical	30, 32
▶ Organisation des Cabinets d'Avocats	37
▶ Organisation Internationale du Patrimoine	38



INFORMATIONS GÉNÉRALES

TABLE DES MATIÈRES

▶ Droit Pénal	31
▶ Droit de la Presse et des Médias	31
▶ Propriété Intellectuelle	32
▶ Protection des Données Personnelles et Droits de l'Homme Numérique	33
▶ Droit de la Responsabilité	30, 32
▶ Retraite et Prévoyance	27
▶ Services Financiers	35
▶ Droit des Sociétés	25, 26
▶ Droit des Sports	26
▶ Droit des Transports	37
▶ Droit du Travail	25, 27
▶ Droit de l'Union Européenne	38
▶ Vente Internationale de Marchandises	38

3. AUTRES RÉUNIONS

▶ Réunion du Sénat International des Barreaux	17
▶ Réunion des Présidents de Commissions	17
▶ Réunions des Vice-Présidents Nationaux et Secrétaires Régionaux	17
▶ Réunions internes des commissions et de leurs membres	18
▶ Réunion des Comités Nationaux	19
▶ Réunion de l'équipe éditoriale du <i>Juriste International</i>	19
▶ Réunion séminaires	19

4. ACTIVITÉS SOCIALES

▶ Cérémonie d'ouverture – Bab El Makina – le 31 août 2005	40
▶ Réception de bienvenue – Bab El Makina – le 31 août 2005	40
▶ Soirée informelle – Dîner et spectacle de son et lumière – le 1 ^{er} septembre 2005	40
▶ Dîner chez les confrères – le 2 septembre 2005	40
▶ Cérémonie de clôture – le 3 septembre 2005	41
▶ Dîner de clôture – Palais Mokri – le 3 septembre 2005	41
▶ Excursion générale – Meknes et Volubilis – le 4 septembre 2005	41
▶ Activités pour les accompagnants	42

PLAN DU JNAN PALACE ET CENTRE DE CONGRÈS 22, 23

PLAN DE FÈS 44



INFORMATIONS GÉNÉRALES

MESSAGE DE BIENVENUE DE PAUL NEMO

Président de l'Union Internationale des Avocats



Le congrès annuel de l'UIA est toujours un temps fort de la vie de notre organisation.

Le 49^e Congrès qui se déroule à FÈS promet, par l'importance des sujets qui y seront traités, d'être une grande réussite.

L'UIA démontrera, une fois encore, qu'elle est un lieu de rencontre unique et fécond pour les avocats de toutes origines linguistiques et culturelles.

Elle donnera l'exemple par votre nombreuse participation, de sa capacité à faire dialoguer les avocats du monde entier sur des sujets d'actualité qui les concernent tous, et au-delà de leur profession, qui concernent notre société moderne.

La déontologie est une préoccupation ancienne et fondatrice de notre profession mais que découvrent aujourd'hui tous les secteurs d'activité (Juges, Entreprises, Sportifs, etc.).

Le monde numérique qui se développe intéresse les libertés individuelles des citoyens, mais aussi les relations individuelles au sein des groupes sociaux de quelque nature qu'elle soit (professionnelles, familiales, locales, religieuses, etc.) et avec les États ou plus généralement la puissance publique nationale ou internationale.

La ville de FÈS nous permettra de conduire nos travaux dans un cadre magnifique, baigné de culture, de tradition et d'histoire.

Nos confrères de FÈS, que je remercie tout particulièrement, et l'ensemble de nos confrères marocains auront à cœur de vous faire découvrir les charmes et les mérites de l'hospitalité légendaire de leur pays.

Paul NEMO
Président de l'UIA

INFORMATIONS GÉNÉRALES

MESSAGE DE BIENVENUE DE DRISS CHATER

Président du Congrès de Fès



Bienvenue à Fès, au 49^e Congrès de l'UIA,

L'Union Internationale des Avocats qui réunit des confrères du monde entier, tient son Congrès cette année à Fès, la capitale spirituelle du royaume, qui accueillera avec beaucoup de joie les participants au Congrès qui trouveront dans cette ville un cadre idéal.

Les thèmes principaux prévus sont:

- ▶ Avocats du Monde: une seule déontologie?
- ▶ Le Monde numérique: un défi pour le droit.

Ce sera l'occasion pour les confrères de débattre de questions juridiques d'actualité.

Le programme social alterne des soirées en plein air vous permettant de contempler le patrimoine de Fès tant apprécié par les visiteurs et des dîners chez des confrères où vous découvrirez l'hospitalité marocaine.

Le programme des accompagnants prévoit des excursions dans les endroits les plus convoités par les touristes. Vous découvrirez tout l'artisanat marocain et aurez l'occasion de visiter de nombreux sites historiques: le site Volubilis, la ville de Meknès, la médina de Fès et toutes ses splendeurs.

Notre congrès se déroulera sous le haut patronage de sa majesté le roi Mohamed VI, qui a toujours réservé au domaine culturel et juridique le plus grand intérêt, il a fait honneur à notre profession en portant publiquement notre toge.

Nous vous souhaitons dès maintenant un agréable séjour et un excellent séjour.

Driss CHATER
Président du Congrès

INFORMATIONS GÉNÉRALES

PARTENAIRES DE L'UIA POUR LE 49^e CONGRÈS

L'Union Internationale des Avocats souhaite remercier pour le soutien qu'ils ont apporté à l'organisation du congrès :

Les Autorités et Institutions de Fès et du Maroc :

- ▶ Le Ministère de la Justice du Maroc
- ▶ La Wilaya de Fès
- ▶ La Conseil de la Ville de Fès
- ▶ L'Ordre des Avocats de Fès
- ▶ L'Association des Barreaux du Maroc
- ▶ L'Union des Avocats Arabes

Les Partenaires et Exposants :

- ▶ Artémis Conseil, Casablanca
- ▶ Attijariwafa Bank, Casablanca
- ▶ Caisse Nationale des Retraites des Avocats Marocains
- ▶ Royal Air Maroc
- ▶ BIEF, Bureau International de l'Édition Française, Paris
- ▶ Bruylant Éditions, Bruxelles
- ▶ Éditions Dalloz Sirey, Paris
- ▶ Lexis Nexis Martindale-Hubbell, Londres
- ▶ Wafasalaf, Casablanca

- ▶ Office du Tourisme du Brésil – Congrès UIA 2006
- ▶ UIA (boutique, informations aux membres, formation Internet « Mon UIA »)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

INFORMATIONS - PAYS

ARRIVÉE

L'aéroport Saïss de Fès se situe à 15 Km du centre-ville. Le transfert ville/aéroport peut se faire par bus toutes les 35 minutes. Une station de taxi est également à votre disposition devant l'aéroport; la course coûte environ 200 DH. Un service de navettes assurera le transport des passagers vers les hôtels les premiers jours du congrès. Les horaires des navettes seront affichés dans les hôtels.

BANQUES / CHANGE

Les banques sont ouvertes du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30, et de 14h30 à 16h00. De nombreux distributeurs automatiques sont à votre disposition en ville ou dans les hôtels pour effectuer des retraits d'argent liquide.

MONNAIE

L'unité monétaire est le dirham (DH), le taux de change est le suivant:

1 dirham = 0,090 Euros

1 euro = 11 dirhams

L'importation et l'exportation de dirham sont interdites; les banques tout comme les hôtels changent au cours officiel. Les cartes de crédit sont généralement acceptées dans les hôtels, restaurants et boutiques, parfois même dans les souks.

LANGUES

À côté de l'arabe classique (langue de l'administration et des médias), la langue de tous les jours au Maroc est l'arabe dialectal. La plupart des Marocains parlent le français, beaucoup parlent l'espagnol et l'anglais.

VÊTEMENTS

Le Maroc jouit d'un climat plaisant, avec des étés chauds. Les amplitudes de températures sont très fortes; à l'époque du congrès les températures seront encore élevées. Il est recommandé de porter des vêtements légers pendant la durée du congrès.

Tenue pour les différentes activités sociales:

- ▶ Cérémonie d'ouverture et cocktail de bienvenue: tenue de ville,
- ▶ Soirée informelle, dîner chez les confrères et excursion générale: tenue décontractée,
- ▶ Soirée de clôture: tenue habillée mais confortable,
- ▶ Tous les dîners seront en plein air.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

INFORMATIONS - PAYS

LA CUISINE

La cuisine marocaine accommode avec raffinement légumes et fruits gorgés de soleil, épices rares et parfumées, délicats poissons et viandes savoureuses: méchoui (agneau rôti à la broche ou au four), couscous (c'est le traditionnel repas familial du vendredi; au cours de votre voyage, vous pourrez déguster mille couscous), pastilla (une fine pâte feuilletée farcie de pigeon et d'amandes), tajine (ragoût de viande, de volaille, de poisson et de légumes cuit à l'étouffée), thé à la menthe et pâtisseries (gâteaux au miel, cornes de gazelles, feqqas aux amandes, aux raisins secs, ghoriba aux amandes, au sésame...).

TOURISME À FÈS

Fès, centre spirituel et culturel du Maroc est une ville chargée d'histoire et de richesses. Classée au Patrimoine mondial de l'Humanité par l'UNESCO en 1976, la cité médiévale a pu être rénovée et sa médina, qui est l'une des plus anciennes et étendues du royaume, vous surprendra par ses souks, foundouks, mosquées, fontaines et son artisanat ancestral.

Lors de votre séjour à Fès, vous pourrez visiter le quartier des Andalous, la prestigieuse Université El Karaouiyne, les médersas, le quartier des tanneurs et des potiers, le musée des Arts du Bois, etc.

SHOPPING

L'artisanat est très réputé au Maroc et à Fès où vous trouverez dans les bazars et coopératives artisanales de nombreux articles en cuivre, bronze, bois, cuir, argent, (lanternes, babouches, sacs, bijoux, nappes brodées, objets de décoration, tapis, etc.).

PRÉ TOURS ET POST TOURS / PROGRAMME DES ACCOMPAGNANTS

Des circuits touristiques et des visites pour les accompagnants vous sont proposés par l'agence Objectif Maroc qui sera présente sur place au Jnan Palace.

OBJECTIF MAROC

9, rue de Turquie

Fès, Maroc

Tél.: + 212 55 65 28 16

Tél.: + 212 55 65 28 17

Tél.: + 212 55 65 28 18

Tél.: + 212 55 62 17 59

Fax: + 212 55 62 17 76

Fax: + 212 55 62 49 93

E.mail: objectif_najat@menara.ma

E.mail: objectif_samira@menara.ma

Site Web: www.obmaroc.com



BRUYLANT

BELGIUM'S LAW BOOKS AND REVIEWS PUBLISHER
MEMBER OF THE LAW PUBLISHERS IN EUROPE



We distribute numerous foreign works for Europe
We are also able to order law books and periodicals anywhere in the world
The bookshop is open from Monday to Friday from 8.30 am to 5.30 pm
Consult and order our books on www.bruylant.be

During the Congress, a selection of books will be on display

Rue de la Régence 67 • B-1000 Brussels
Tel. +32 (0)2 512 98 45 • Fax +32 (0)2 511 72 02 • info@bruylant.be • www.bruylant.be



INFORMATIONS GÉNÉRALES

INFORMATIONS - CONGRÈS

LIEU

Le congrès se tiendra à l'hôtel Jnan Palace ainsi que dans le Centre de Congrès de Fès situés à proximité l'un de l'autre (voir plans pages 22 et 23).

Jnan Palace Fès
Avenue Ahmed Chaouki
Fès 30 000

Maroc

Tel: +212 (0) 55 65 22 30 - Fax: +212 (0) 55 65 19 17

E-mail: jnan-palace@menara.ma

Site web: www.sogatour.ma/jnanpalace.html

Centre de Congrès de Fès / Centre Artisanal
Avenue Allal Ben Abdellah

B.P. 43

Fès 30 000

Maroc

Tel: +212 (0) 55 62 27 04 - Fax: +212 (0) 55 65 38 51

NAVETTES, ACCÈS

Des navettes seront à votre disposition pour vous acheminer de votre hôtel aux lieux du congrès et retour ainsi que de votre hôtel aux lieux des activités sociales et retour.

Vous pouvez utiliser les services de taxis, petits taxis (3 places) et grands taxis (5 places). Pour un trajet en centre ville il faut compter entre 15 et 20 DH la course.

ASSISTANCE PENDANT LE CONGRÈS

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, des représentants de l'UIA et d'Objectif Maroc seront à votre disposition, à proximité du bureau d'enregistrement du congrès au Jnan Palace, pour répondre à vos questions.

ACCOMPAGNANTS

Aucun membre d'une profession juridique ne peut être inscrit au congrès comme accompagnant. Pour pouvoir participer aux activités sociales, les accompagnants doivent s'inscrire et s'acquitter des frais d'inscription correspondants. Ils reçoivent un badge spécial.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

INFORMATIONS - CONGRÈS

BADGE

Le badge (congressiste ou accompagnant) servira de laissez-passer ; veuillez l'avoir toujours sur vous.

Comité de Direction de l'UIA	Rouge
Conseil de Présidence de l'UIA	Rouge
Membres du Comité Organisateur local	Vert
Équipe UIA et agence Objectif Maroc	Vert
Délégués	Bleu
Inscription à la journée	Blanc
Personnes accompagnantes	Jaune
Exposants / Partenaires	Mauve
Presse/ Journalistes	Orange

PREMIÈRE PARTICIPATION À UN CONGRÈS UIA

Pour permettre aux fidèles participants au congrès annuel ainsi qu'aux officiels de l'association de réserver un accueil particulièrement attentif à ceux (membres ou non-membres de l'UIA) qui participent pour la première fois au congrès de l'UIA, la mention de leur première participation figurera sur leur badge.

DÉJEUNERS

Les déjeuners ont été organisés de manière à ce que vous ayez amplement le temps de rencontrer amis et confrères. Ils seront servis sur place, au Jnan Palace.

EXPOSITION

Une exposition se tiendra pendant toute la durée du congrès. Elle se situera dans le foyer du Jnan Palace, près du bureau d'enregistrement. Horaires d'ouvertures : de 9h00 à 17h30.

Liste des exposants :

- ▶ Artémis Conseil, Casablanca
- ▶ BIEF, Bureau International de l'Édition Française, Paris
- ▶ Bruylant Éditions
- ▶ Éditions Dalloz Sirey, Paris
- ▶ LexisNexis Martinadale-Hubbell, Londres
- ▶ Wafasalaf, Casablanca
- ▶ Office du Tourisme du Brésil – Congrès UIA 2006
- ▶ UIA (boutique, informations aux membres, formation Internet « Mon UIA »).

INFORMATIONS GÉNÉRALES

INFORMATIONS - CONGRÈS

RAPPORTS DU CONGRÈS

Chaque congressiste ayant payé ses frais d'inscription recevra un exemplaire du CD-ROM de tous les rapports reçus sous forme électronique à l'UIA, au 30 juin 2005. Les rapports reçus avant le congrès seront accessibles sur le site Internet de l'UIA www.uianet.org pour les participants inscrits au congrès et ayant réglé leurs frais d'inscription. Lors de la cérémonie de clôture, le prix Monique-Raynaud Contamine sera attribué aux meilleurs rapports.

INTERPRÉTATION

	Anglais	Espagnol	Français	Arabe
Assemblée générale	oui	oui	oui	non
Cérémonie d'ouverture	oui	oui	oui	oui
Thème principal sur la déontologie	oui	oui	oui	oui
Thème principal sur le monde numérique	oui	oui	oui	oui
Cérémonie de clôture	oui	oui	oui	oui

Le tableau ci-dessus résume les réunions pour lesquelles une traduction simultanée est organisée à ce jour. A votre arrivée au congrès, veuillez consulter le programme final pour vérifier si la traduction simultanée est proposée pour d'autres réunions.

ANNUAIRE PHOTOGRAPHIQUE

Chaque congressiste recevra un « annuaire photographique » avec le nom, la photo, les coordonnées professionnelles et les spécialités de tous les congressistes inscrits au 30 juin 2005.

Société anonyme créée le 28 juin 1957
Membre IATA depuis 1982
Capital: 1.583.072.000 DH

CHIFFRES CLÉS

- ▶ Plus de 4000000 de passagers transportés en 2004.
- ▶ Plus de 30000 tonnes de fret transporté en 2004
- ▶ Un effectif de 5500 collaborateurs
- ▶ Un chiffre d'affaires de plus de 8 milliards de Dirhams
- ▶ Une flotte de 34 appareils sans cesse renouvelée par les derniers-nés de l'industrie aéronautique

LE RÉSEAU

Plus de 150 vols par jour.

Plus de 40 pays et 78 villes desservies en Europe, Afrique, Moyen Orient et en Amérique du Nord.

Royal Air Maroc a entrepris la modernisation de l'ensemble de ses systèmes et process de gestion et d'exploitation afin d'asseoir durablement les fondamentaux d'une Compagnie internationale moderne autour de son hub de Casablanca.

Elle a également renforcé ses fondamentaux par:

- ▶ Une flotte moderne et adaptée
- ▶ Un hub puissant à Casablanca
- ▶ Des systèmes d'information modernes
- ▶ Systèmes d'Assurance Qualité
- ▶ Mise en place d'outils CRM (Customer relation management)
- ▶ Alliances marketing avec des partenaires de première classe (Air France, Delta Airlines, Emirates, Ibéria, Gulfair...)

Pour toute information ou réservation, veuillez contacter nos Centres d'Appel ou nos agences Royal Air Maroc dans les villes les plus proches de votre lieu de résidence dont les coordonnées sont indiquées dans le Site Web Royal Air Maroc (www.royalairmaroc.com) ou dans les « time tables » RAM.

Call Center Maroc: 09000 0800
Call Center France: 0820 821 821
Call Center Belgique: 02 219 24 50
Call Center Espagne: 902 210 010
Call Center Hollande: 020 515 85 90 - 95
Call Center Suisse: 022 731 77 54
Call Center Royaume-Uni: 020 7439 4361
Call Center Italie: 800 254 740
Call Center Amérique du Nord: .1 800 344 67 26

Afin de bénéficier du tarif préférentiel consenti par Royal Air Maroc en faveur des participants au 49^e congrès annuel de l'UIA, il faudrait présenter un bulletin d'inscription, une invitation ou tout autre document officiel justifiant la participation à ce congrès au moment de l'émission du billet.

Le règlement et l'émission des billets en faveur des participants au 49^e congrès de l'UIA, doivent être effectués auprès des comptoirs Royal Air Maroc, et le retrait des billets pourra être fait soit directement auprès des comptoirs de la Royal Air Maroc, soit par la poste aux adresses communiquées par le participant, soit aux escales où la Royal Air Maroc dispose d'un comptoir de billetterie.

Royal Air Maroc souhaite un bon voyage et un bon séjour au Maroc aux participants au Congrès UIA, et un grand succès à cette importante manifestation.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LES COMITÉS

COMITÉ D'ORGANISATION DU 49^e CONGRÈS

Officiels de l'UIA

Paul NEMO	<i>Président</i>
Driss CHATER	<i>Président du Congrès</i>
Guy ARENDT	<i>Secrétaire Général</i>
Jean-Jacques UETTWILLER	<i>Directeur Financier</i>
Corrado DE MARTINI	<i>Directeur des Travaux - Thèmes principaux Congrès</i>
André BRUYNEEL	<i>Directeur des Travaux - Commissions (Droit des Affaires)</i>
Geoffrey RICHARDS	<i>Directeur des Travaux - Commissions (Pratique générale et Droits de l'Homme)</i>
Xavier NORMAND-BODARD	<i>Coordinateur Congrès</i>
Guilène VALETTE	<i>Responsable Événements - UIA</i>

Comité Local

Driss ABOULFADLE	<i>Président de l'A.B.M., Marrakech</i>
Azedine BENKIRANE	<i>Bâtonnier, Fès</i>
Mohamed NEJJARI	<i>1^{er} Président de la Cour d'Appel de Fès</i>
Lahkim BENNANI	<i>Ancien Bâtonnier, Fès</i>
Abdelwahed ANSARI	<i>Bâtonnier, Meknes</i>
Driss BOUZIANE	<i>Ancien Bâtonnier, Meknes</i>
Omar ABOZZOHOUR	<i>Vice-Président National de l'UIA pour le Maroc, Marrakech</i>
Abdelâaziz SQUALLI	<i>Chef de département de D.P. à la faculté, Fès</i>
Hassan KETTANI	<i>Avocat, Casablanca</i>
Mohamed AMZILE	<i>Membre du Conseil de l'Ordre de Casablanca</i>
Khadija EL ALAMI	<i>Avocate et membre du Conseil de l'Ordre, Fès</i>
Mohamed BENCHEKROUN	<i>Avocat à la Cour Suprême, Fès</i>

COORDINATEURS DES THÈMES PRINCIPAUX DU CONGRÈS

Paul-Albert IWEINS	<i>ancien Bâtonnier de Paris, France</i> <i>Avocats du Monde: une seule déontologie?</i>
Nelson LANDRY	<i>Montréal, Canada</i> <i>Le monde numérique: un défi pour le droit.</i>

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LES COMITÉS

COMITÉ DE DIRECTION DE L'UIA

Paul NEMO (France)	<i>Président</i>
Jacques LEROY (Belgique)	<i>Président Sortant</i>
Delos N. LUTTON (États-Unis)	<i>Président Désigné</i>
Paulo LINS E SILVA (Brésil)	<i>Premier Vice-Président</i>
Héctor DIAZ BASTIEN (Espagne)	<i>Premier Vice-Président</i>
Bernd REINMÜLLER (Allemagne)	<i>Premier Vice-Président</i>
Driss CHATER (Maroc)	<i>Président du Congrès 2005</i>
Pascal MAURER (Suisse)	<i>Directeur des Droits de l'Homme et de la Défense</i>
Corrado DE MARTINI (Italie)	<i>Directeur des Travaux - Thèmes principaux</i>
Geoffrey RICHARDS (Royaume-Uni)	<i>Directeur des Travaux - Commissions</i>
	<i>Département Pratique générale et Droits de l'Homme</i>
André BRUYNEEL (Belgique)	<i>Directeur des Travaux - Commissions</i>
	<i>Département Droit des Affaires</i>
Rafael TRUAN BLANCO (Espagne)	<i>Directeur des Travaux - Publications</i>
Yadh AMMAR (Tunisie)	<i>Directeur des Travaux - Publications scientifiques</i>
Michael BRAUCH (Allemagne)	<i>Directeur des Travaux - Séminaires</i>
Mihai-Alexandru TANASESCU (Roumanie)	<i>Directeur du Développement</i>
Jean-Jacques UETTWILLER (France)	<i>Directeur Financier</i>
Guy ARENDT (Luxembourg)	<i>Secrétaire Général</i>
Ulrich HIRT (Suisse)	<i>Coordinateur des Secrétaires Régionaux et Vice-Présidents Nationaux</i>
Xavier NORMAND-BODARD (France)	<i>Coordinateur Congrès</i>

Directeurs Adjoints

Lucy WINSKELL (Royaume-Uni)	<i>Directeur Adjoint des Travaux - Publications Scientifiques</i>
Carlo MASTELLONE (Italie)	<i>Directeur Adjoint des Travaux - Séminaires</i>
Patricia LOPEZ AUFRANC (Argentine) et Steven DE SCHRIJVER (Belgique)	<i>Directeurs Adjoints du Développement</i>

Secrétaires Généraux Adjoints

Jutta BERTRAM-NOTHNAGEL (États-Unis)	<i>Relations avec les Organisations Internationales</i>
Mary-Daphné FISHELSON (France)	<i>Centre administratif de l'UIA</i>

CENTRE ADMINISTRATIF DE L'UIA

Marie-Pierre RICHARD	<i>Directeur Administratif</i>
Guilène VALETTE	<i>Responsable Événements</i>
Steven JENKINSON	<i>Coordinateur Événements</i>
Jean-Michel MASSÉ	<i>Comptabilité et Gestion des Cotisations</i>
Julie GOFFIN	<i>Droits de l'Homme et de la Défense</i>
Mónica CAMPS CLOTET	<i>Assistante Administrative - Gestion des Membres</i>
Anne-Marie VILLAIN	<i>Assistante de Direction</i>
Valérie TORRE	<i>Accueil / Secrétariat</i>
Sabine DAVID	<i>Assistante Événements</i>

INFORMATIONS GÉNÉRALES

CALENDRIER ET HORAIRES DU CONGRÈS

Horaire	Événement	Lieu
mardi 30 août 2005		
09:00-17:00	Enregistrement des participants	Jnan Palace
09:00-17:00	Réunion du Comité de Direction de l'UIA sous la présidence de Paul NEMO et sous la Présidence de Delos LUTTON (sur convocation)	Palais Jamaï
12:30-14:00	Déjeuner du Comité de Direction de l'UIA (sur convocation)	Palais Jamaï
mercredi 31 août 2005		
08:30-17:00	Enregistrement des participants	Jnan Palace
09:00-12:30	Réunion du Conseil de Présidence de l'UIA (sur convocation)	Centre de Congrès Plénière
12:30-14:00	Déjeuner du Conseil de Présidence de l'UIA (sur convocation)	Jnan Palace
14:00-17:00	Assemblée Générale de l'UIA	Centre de Congrès Plénière
18:30-19:30	Cérémonie d'ouverture du congrès	Bab El Makina
19:30-20:30	Concert	Bab El Makina
20:30-22:30	Dîner d'ouverture	Bab El Makina
jeudi 1^{er} septembre 2004		
08:30-17:30	Enregistrement des participants	Jnan Palace
09:00-12:30	Thème principal: <i>Avocats du Monde: une seule déontologie?</i>	Centre de Congrès Plénière
	Séances de travail des commissions et groupes de travail	Jnan Palace Centre de Congrès
12:30-14:00	Déjeuner	Jnan Palace
14:00-17:30	Suite du thème principal: <i>Avocats du Monde: une seule déontologie?</i>	Centre de Congrès Plénière
	Séances de travail des commissions et groupes de travail	Jnan Palace Centre de Congrès
20:00-22:00	Dîner et spectacle de son et lumière de Fès	Son et lumière

INFORMATIONS GÉNÉRALES

CALENDRIER ET HORAIRES DU CONGRÈS

Horaire	Événement	Lieu
vendredi 2 septembre 2005		
08:30-17:30	Enregistrement des participants	Jnan Palace
09:00-12:30	Suite du thème principal: <i>Avocats du Monde: une seule déontologie?</i> Séances de travail des commissions et groupes de travail	Centre de Congrès Plénière Jnan Palace Centre de Congrès
12:30-14:00	Déjeuner	Jnan Palace
14:00-17:30	Réunion du Sénat International des Barreaux * Séances de travail des commissions et groupes de travail	Jnan Palace - Sental Jnan Palace, Centre de Congrès
17:30-18:30	Réunion des Présidents de commissions	Jnan Palace - Sental
Soirée	Dîner chez les confrères	
samedi 3 septembre 2005		
08:30-17:30	Enregistrement des participants	Jnan Palace
09:00-12:30	Thème principal: <i>Le monde numérique: un défi pour le droit</i> Séances de travail de commissions et groupes de travail	Centre de Congrès Plénière Jnan Palace Centre de Congrès
12:30-14:00	Déjeuner	Jnan Palace
14:00-17:30	Suite du thème principal: <i>Le monde numérique: un défi pour le droit</i> Séances de travail des commissions et groupes de travail	Centre de Congrès Plénière Jnan Palace Centre de Congrès
17:00-17:45	Réunion des Vice-Présidents Nationaux	Centre de Congrès Salle 3
18:00-19:00	Cérémonie de clôture	Centre de Congrès Plénière
20:30	Dîner de clôture au Palais Mokri	Palais Mokri
dimanche 4 septembre 2005		
	Excursion générale à Meknes et Volubilis	

* **Sénat International: vendredi 2 septembre, salle Sental, 14:00 à 17:30.**

Lors de la réunion du Sénat International des Barreaux, le débat sera axé sur deux questions:

1. Qui régleme la profession? Quel est notre souhait?
2. L'accès à la Justice: quelle est la réponse de la profession?

Les Présidents de Barreaux sont invités à participer.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

RÉUNIONS INTERNES DES COMMISSIONS ET AUTRES RÉUNIONS

Réunions internes des commissions et autres réunions

Droit des contrats

Jeudi 1^{er} septembre à partir de 17:30 / Jnan Palace – Salle Jacaranda

Droit et Pratique du Contentieux

Jeudi 1^{er} septembre de 17:30 à 18:30 / Jnan Palace – Salle Cèdre

Droit de la Faillite

Jeudi 1^{er} septembre à 11:00 / Centre de congrès – Salle 4

Fusions et Acquisitions

Jeudi 1^{er} septembre de 9:30 à 12:00
Samedi 3 septembre de 14:00 à 16:00 / Jnan Palace – Salle Sental

Informatique et télécommunications

Jeudi 1^{er} septembre de 12:00 à 13:00 / Jnan Palace – Salle Cèdre

Droit International Privé

Jeudi 1^{er} septembre à partir de 17:30 / Jnan Palace – Salle Musk

Médiation et prévention des Conflits

Jeudi 1^{er} septembre de 14:00 à 17:30 / Jnan Palace – Salle Sental

Services Financiers

Jeudi 1^{er} septembre à partir de 17:30 / Jnan Palace – Salle Ambre

Droit de La Presse et des Médias

Jeudi 1^{er} septembre à partir de 10:30 / Centre de congrès – Salle 2

Droits des Sociétés

Jeudi 1^{er} septembre de 16:30 à 17:30 / Jnan Palace – Salle Musk

Droit Bancaire

Vendredi 2 septembre de 15:00 à 17:00 / Centre de congrès – Salle I

Droit de la Famille

Vendredi 2 septembre à partir de 11:00 / Centre de congrès – Salle I

INFORMATIONS GÉNÉRALES

RÉUNIONS INTERNES DES COMMISSIONS ET AUTRES RÉUNIONS

Droit de l'Art

Samedi 3 septembre à partir de 15:00 / Centre de Congrès – Salle 4

Droit Immobilier

Samedi 3 septembre à partir de 12:00 / Jnan Palace – Salle Ambre

Droit des transports

Samedi 3 septembre à partir de 12:00 / Jnan Palace – Salle Jacaranda

Droit de l'Union Européenne

Samedi 3 septembre à partir de 17:30 / Jnan Palace – salle Ambre

Vente Internationale de Marchandises

Samedi 3 septembre à partir de 17:20 / Jnan Palace – Salle Cèdre

Réunions des Comités Nationaux

Comité National Allemand

Jeudi 1^{er} septembre de 17:30 à 18:30 / Centre de congrès – Salle 4

Comité National Américain

Samedi 3 septembre de 8:00 à 9:00 / Jnan Palace – Salle Cèdre

Comité National Belge

Vendredi 2 septembre de 9:00 à 12:30 / Centre de congrès – Salle 3

Comité National Français

Jeudi 1^{er} septembre à partir de 17:30 / Jnan Palace – Salle Sental

Comité National Italien

Vendredi 2 septembre de 14:00 à 15:00 / Centre de congrès – Salle 1

Comité National Suisse

Jeudi 1^{er} septembre à partir de 17:30 / Centre de congrès – Salle 3

Autres Réunions

Réunion de l'équipe éditoriale du *Juriste International*

Samedi 3 septembre de 14:00 à 15:30 / Centre de Congrès – Salle 3

Réunion séminaires UIA

Vendredi 2 septembre de 14:00 à 17:30 / Jnan Palace – Salon

PROGRAMME SCIENTIFIQUE

JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2005 ▶ 09:00-12:30 - 14:00-17:30 ▶ CENTRE DE CONGRÈS - SALLE PLÉNIÈRE

THÈME PRINCIPAL I AVOCATS DU MONDE: UNE SEULE DÉONTOLOGIE?

Président de séance: **Alfred P. CARLTON**, ancien Président de l'American Bar Association (*Kilpatrick Stockton LLP*) Raleigh, États-Unis

Coordinateur: **Paul-Albert IWEINS**, ancien Bâtonnier de Paris (*Taylor Wessing*) Paris, France

SOUS-THÈMES	INTERVENANTS
Introduction Présentation de la problématique	Paul-Albert IWEINS , ancien Bâtonnier de Paris (<i>Taylor Wessing</i>) Paris, France
I. Valeurs fondamentales	Yücel SAYMAN , ancien Bâtonnier d'Istanbul, Turquie
I.1. Indépendance	Mihai-Alexandru TANASESCU , Directeur du Développement de l'UIA, (<i>Tanasescu, Ispas & Asociatii Avocati</i>) Bucarest, Roumanie Philippe MORICEAU Président de la Commission Défense de la Défense de l'UIA, Biarritz, France Stephen DREYFUSS , Président de la Commission Droit Pénal de l'UIA, (<i>Helling, Lindeman, Goldstein & Siegal LLP</i>) Newark, États-Unis Issouf BAADHIO (<i>Cabinet d'Avocats Baadhio</i>) Ouagadougou, Burkina Faso
I.2. Secret et obligation de confidentialité	Lutz HARTMANN (<i>Heide Rechtsanwälte</i>) Francfort, Allemagne Georges Albert DAL , Président de la commission Droits de l'Homme de l'UIA (<i>Dal & Veldekens</i>) Bruxelles, Belgique Louis BURKE , Président du Groupe de Travail Droit et Pratique du Contentieux de l'UIA (<i>Louis F. Burke PC</i>) New York, États-Unis Ali AL JABAL , Vice-Président National de l'UIA pour Barhein (<i>Ali Al Jabal Law Office</i>) Manama, Barhein (À confirmer)
I.3. Désintéressement (honoraires de résultat, class – action et pro bono)	Huguette ANDRE-CORET , Président de la Commission Avenir de l'Avocat de l'UIA, ancien Président de la Conférence des Bâtonniers, Corbeil-Essonnes, France John SIMS (<i>Mc George School of Law</i>) Sacramento, États-Unis Mohamed Lahkim BENNANI , ancien Bâtonnier de Fès, Maroc

PROGRAMME SCIENTIFIQUE

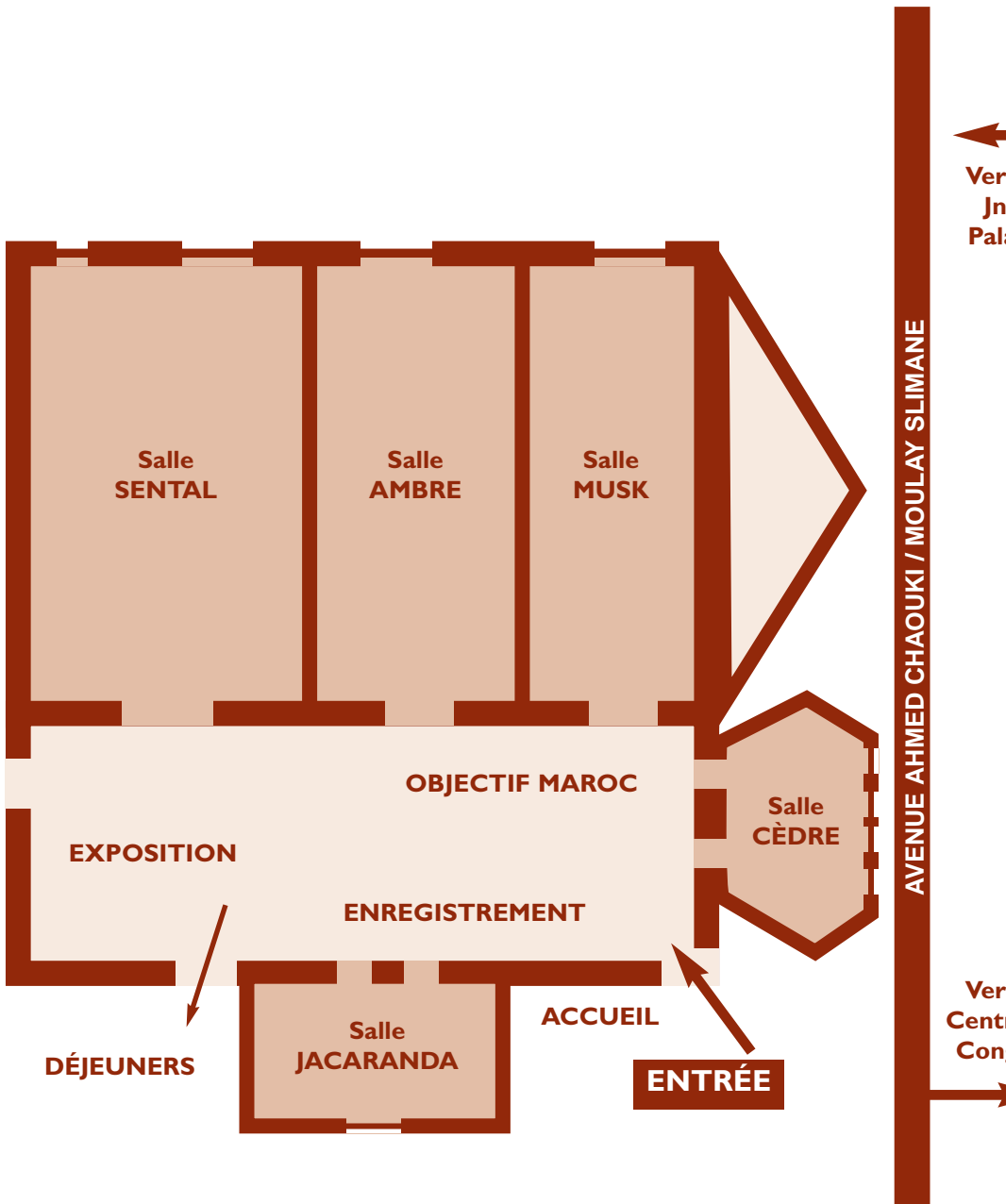
JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2005 ▶ 09:00-12:30 - 14:00-17:30 ▶ CENTRE DE CONGRÈS - SALLE PLÉNIÈRE

THÈME PRINCIPAL I AVOCATS DU MONDE: UNE SEULE DÉONTOLOGIE?

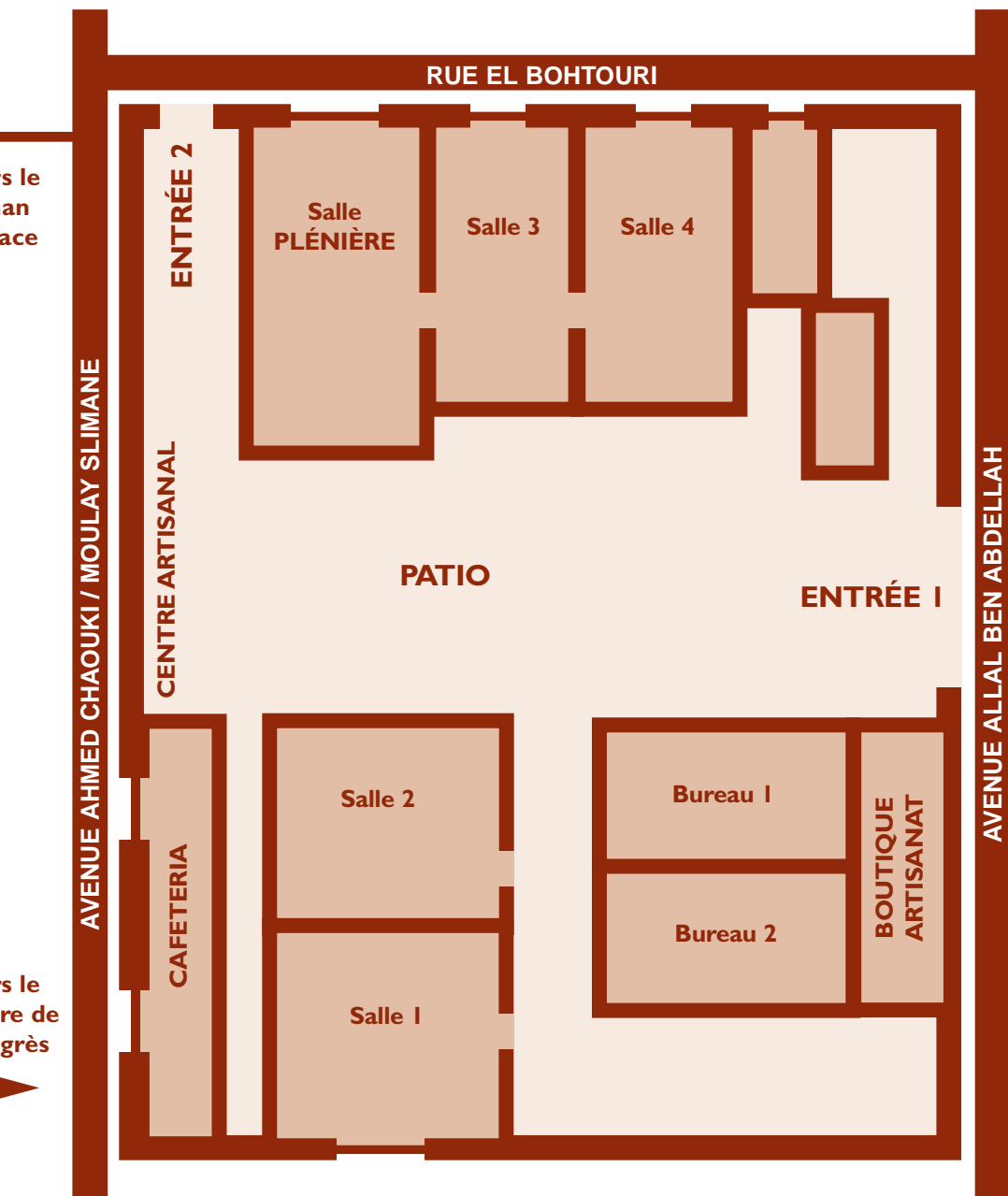
SOUS-THÈMES	INTERVENANTS
1.4. Statut Réglementaire / discipline	Sergio URREJOLA MONKEBERG (<i>Sergio Urrejola y Compañía</i>) Santiago, Chili Michel VALTICOS , Président de la Commission du Barreau du Canton de Genève (<i>Kepler & Associés</i>) Genève, Suisse Pierre VIVIANI (<i>Viviani & Lastelle</i>) Vice-Président National de l'UIA pour la France, Nice, France Harold PAISNER , Président de la Commission Investissements Étrangers de l'UIA (<i>Berwin Leighton Paisner</i>) Londres, Royaume-Uni Majed GAROUB (<i>The law Firm of Majed M. Garoub</i>) Jeddha, Arabie Saoudite
2. Implications déontologiques en Droit des Affaires	André BRUYNEEL , Directeur des Travaux Commissions - Département Droit des Affaires, (<i>Stibbe</i>) Bruxelles, Belgique
2.1. Déontologie en Droit des Affaires	Pascal MAYEUR , Ancien Bâtonnier de Nanterre (<i>Cabinet Francis Lefèvre</i>) Paris, France James C. MOORE (<i>Harter, Secrest & Emery LLP</i>) Rochester, États-Unis Hassan KETTANI , Casablanca, Maroc
2.2. Déontologie des firmes	Joaquim GARCIA ROMANILLOS , Conseiller du Président de l'UIA (<i>Gomez-Acebo & Pombo</i>) Madrid, Espagne Jean-Jacques UETTWILLER , Directeur Financier de l'UIA (UGGC) Paris, France
2.3. Déontologie de l'arbitrage	Peter TURNER (<i>Cabinet Freshfields</i>) Paris, France Frédéric FAYEZ EL MOURTADA , avocat au Barreau de Paris, France/Liban

JEUDI

PLAN DU JNAN PALACE



PLAN DU CENTRE DE CONGRÈS



PROGRAMME SCIENTIFIQUE

JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2005 ▶ 09:00-12:30

DROIT ADMINISTRATIF	INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	DROIT DE LA CONCURRENCE
CENTRE DE CONGRÈS - SALLE 3	JNAN PALACE - SALLE CÈDRE	JNAN PALACE - SALLE AMBRE
<p>▶ Droit administratif et nouvelles technologies</p> <p>PRÉSIDENT : Marc JOBERT (<i>Jobert & Associés</i>) Paris, France</p> <p>INTERVENANTS : Max BESSIS (<i>Bessis & Associés</i>) Sarcelles, France</p> <p>Judith GIBSON (<i>Cour suprême de la Nouvelle Galles du Sud</i>) Sydney, Australie</p> <p>Jean-Jacques ISRAEL Paris, France</p> <p>Florence LEGRAND, Montmorency, France</p>	<p>▶ Application Service Providing</p> <p>« L'Application Service Providing » ou « Utility Service » transfère toutes les exploitations de données de votre propre ordinateur vers un grand terminal géré par une troisième partie.</p> <p>Ceci augmente la capacité de votre ordinateur et réduit les coûts, mais soulève aussi certains problèmes juridiques comme la protection des données, les licences, la garantie de services ou la propriété intellectuelle.</p> <p>PRÉSIDENT : Marcus SCHRIEFERS (<i>Kleiner Rechtsanwältte</i>) Stuttgart, Allemagne</p> <ol style="list-style-type: none">1. « IT-on tap » - Introduction Marcus SCHRIEFERS (<i>Kleiner Rechtsanwältte</i>) Stuttgart, Allemagne2. Aspects techniques Thomas KRITTER (<i>Kleiner Rechtsanwältte</i>) Mannheim, Allemagne3. Concept contractuel André MEILLASSOUX (<i>BMH Avocats</i>) Paris, France4. Détails contractuels<ol style="list-style-type: none">a) Propriété intellectuelle Jörg SCHNEIDER-BRODTMANN (<i>Kleiner Rechtsanwältte</i>) Stuttgart, Allemagneb) Disponibilité Lars PERHARD (<i>Advokaterna Wersen & Partners</i>) Stokholm, Suèdec) Protection des clients Steven DE SCHRIJVER (<i>Van Bael & Bellis</i>) Bruxelles, Belgique5. L'alternative du « Outsourcing » Fabrizio LA SPADA (<i>Schellenberg Wittmer</i>) Genève, Suisse	<p>▶ Questions procédurales dans les investigations en matière d'antitrust.</p> <p>Au vu de l'augmentation mondiale des investigations menées dans le domaine de l'antitrust, la session abordera certaines des questions les plus « brûlantes » dans ce domaine, telles que :</p> <ul style="list-style-type: none">> la protection de la confidentialité,> le droit des accusés/entreprises de ne pas s'incriminer;> les droits d'investigation des autorités régulatrices de la concurrence, interrogatoire de personnes et inspection de sociétés en particulier,> la réglementation des procédures d'antitrust <p>Ces questions seront étudiées du point de vue de plusieurs juridictions (ex. : Autriche, Brésil, Grèce, États-Unis, Pays-Bas, Suisse, Union Européenne, etc.) ainsi qu'au regard de la Convention Européenne des Droits de l'Homme.</p> <p>PRÉSIDENT : Rainer RONIGER (<i>Haarmann Hügel</i>) Vienne, Autriche</p> <p>INTERVENANTS : Pierre-Vincent BOS (<i>Barents & Krans</i>) La Haye, Pays-Bas</p> <p>Stefanos CHARAKTINIOTIS (<i>Loannis Charaktiniotis & Associates</i>) Athènes, Grèce</p> <p>Thomazino Ricardo DA CUNHA (<i>Thomazinho, Freddo, Janducci Advogados</i>) Sao Paulo, Brésil</p> <p>Thomas GELZER (<i>Vischer Attorneys</i>) Bâle, Suisse</p> <p>Pierre KIRCH (<i>Paul, Hastings, Janofsky & Walker LLP</i>) Bruxelles, Belgique</p> <p>Mohamed IDRISSE ALAMI MACHICHI, Ancien ministre de la Justice, Professeur à la Faculté de Droit de Rabat, Maroc</p> <p>Benoît MERKT (<i>Lenz & Staehlin</i>) Genève, Suisse</p> <p>William SCHOPF (<i>Schopf & Weiss</i>) Chicago, États-Unis</p>



PROGRAMME SCIENTIFIQUE

JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2005 ▶ 09:00-12:30

DROIT DES SOCIÉTÉS

JNAN PALACE - SALLE MUSK

► L'ère numérique et les organes de gouvernement des sociétés.

Analyse de l'application des développements technologiques au fonctionnement de l'Assemblée Générale des actionnaires et du Conseil d'Administration des sociétés.

PRÉSIDENT :

Jorge MARTI MORENO

(Uria & Menéndez) Valence, Espagne

INTERVENANTS :

Judit BUDAI (Szecskay Attorney at Law) Budapest, Hongrie

Maria Antonia CAMEIRA (PACSA, Henriques da Silva, Paes de Almeida, Corrêa Sampaio & Associados) Lisbonne, Portugal

Vera Helena de Moraes DANTAS (Noronha Advogados) Londres, Royaume-Uni

Atul DUA (Seth Dua & Associates) New Delhi, Inde

Peter FEYL (Schönherr) Vienne, Autriche

Christian FRANZ (Velten Franz Jakoby) Düsseldorf, Allemagne

Marc FYON (Stibbe) Bruxelles, Belgique

Thierry JACOMET (Gide Loyrette Nouel) Paris, France

Peter KORSCH, Düsseldorf, Allemagne

Patricia LOPEZ AUFRANC (Marval, O'Farrel & Mairal) Buenos Aires, Argentine

Jorge MARTI MORENO (Uria & Menéndez) Valence, Espagne

Simona MATTA (Studio Legale Macchi di Cellere Gangemi) Milan, Italie

Eddie MEIJER (Houthoff Buruma) Rotterdam, Pays-Bas

Harold PAISNER (Berwin Leighton Paisner) Londres, Royaume-Uni

Yves QUINTIN (Duane Morris LLP) Philadelphie, États-Unis

Flavia RAFFAELLI (Camozzi & Bonissoni Studio Legale e Tributario) Milan, Italie

Christoph R. RAMSTEIN (Pestalozzi Lachenal Patry) Zurich, Suisse

Makoto SHIMADA (SAH & Co) Tokyo, Japon

Federico TORZO (Studio Legale Macchi di Cellere Gangemi) Milan, Italie

Jean-Marc UEBERECKEN (Arendt & Medernach) Luxembourg, Luxembourg

DROIT DU TRAVAIL

JNAN PALACE - SALLE JACARANDA

► « Indépendant vs salarié » : avantages et inconvénients. « Outsourcing », avocat salarié / entreprise familiale.

Avec la participation des Commissions Droit des Contrats et Droit de la Famille.

PRÉSIDENT :

Michael MEYENBURG (Sladek & Meyenburg) Vienne, Autriche

INTERVENANTS :

Pedro BOTELHO GOMES (Jose Pedro Aguiar-Branco & Associados - Sociedade de Advogados) Porto, Portugal

Sonia CORTES (Mullerat Abogados) Barcelone, Espagne

Berin ERGIN (Yücel & Dogan Law Firm) Istanbul, Turquie

Marie-Daphné FISHELSON (Scp Lefevre, Pelletier et Associés) Paris, France

Sacha GROSJEAN (Velten Franz Jakoby) Düsseldorf, Allemagne

Jacques LEROY (Taquet, Clesse & Van Eeckhoutte) Bruxelles, Belgique

Matelda LO FIEGO (Studio Legale Lo Fiego) Milan, Italie

Valeria MANCINI (Studio Legale Dalla Vedova) Rome, Italie

Andrea STANCHI (Stanchi Studio Legale) Milan, Italie

Federico TORZO (Studio Legale Macchi di Cellere Gangemi) Milan, Italie

Giovanni Roberto VIVALDI (Studio Av. Vivaldi G.R.) Bologne, Italie

Sophia WINTGENS (Taquet, Clesse & Van Eeckhoutte) Bruxelles, Belgique

Carter YOUNGER (McGuire, Woods LLP) Richmond, États-Unis

PROGRAMME SCIENTIFIQUE

JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2005 ▶ 14:00-17:30

DROIT DES SOCIÉTÉS (SUITE)

JNAN PALACE - SALLE MUSK

► L'ère numérique et les organes de gouvernement des sociétés.

Analyse de l'application des développements technologiques au fonctionnement de l'Assemblée Générale des actionnaires et du Conseil d'Administration des sociétés.

PRÉSIDENT :

Jorge MARTI MORENO

(Uria & Menéndez) Valence, Espagne

INTERVENANTS :

Judit BUDAI (Szecskay Attorney at Law) Budapest, Hongrie

Maria Antonia CAMEIRA (PACSA, Henriques da Silva, Paes de Almeida, Corrêa Sampaio & Associados) Lisbonne, Portugal

Vera Helena de Moraes DANTAS (Noronha Advogados) Londres, Royaume-Uni

Atul DUA (Seth Dua & Associates) New Delhi, Inde

Peter FEYL (Schönherr) Vienne, Autriche

Christian FRANZ (Velten Franz Jakoby) Düsseldorf, Allemagne

Marc FYON (Stibbe) Bruxelles, Belgique

Thierry JACOMET (Gide Loyrette Nouel) Paris, France

Peter KORSCH, Düsseldorf, Allemagne

Patricia LOPEZ AUFRANC (Marval, O'Farrel & Mairal) Buenos Aires, Argentine

Jorge MARTI MORENO (Uria & Menéndez) Valence, Espagne

Simona MATTA (Studio Legale Macchi di Cellere Gangemi) Milan, Italie

Eddie MEIJER (Houthoff Buruma) Rotterdam, Pays-Bas

Harold PAISNER (Berwin Leighton Paisner) Londres, Royaume-Uni

Yves QUINTIN (Duane Morris LLP) Philadelphie, États-Unis

Flavia RAFFAELLI (Camozzi & Bonisconi Studio Legale e Tributario) Milan, Italie

Christoph R. RAMSTEIN (Pestalozzi Lachenal Patry) Zurich, Suisse

Makoto SHIMADA (SAH & Co) Tokyo, Japon

Federico TORZO (Studio Legale Macchi di Cellere Gangemi) Milan, Italie

Jean-Marc UEBERECKEN (Arendt & Medernach) Luxembourg, Luxembourg

DROIT DES SPORTS

JNAN PALACE - SALLE AMBRE

► Sport: Droits de la personnalité, reportage et technologie numérique.

Ces deux thèmes seront discutés sur la base de cas pratiques portant principalement sur le domaine du football. La session s'intéressera notamment à la manière dont les droits de la personnalité sont appréhendés dans les différentes juridictions. L'impact particulier de la technologie numérique sur le sport sera également envisagé.

PRÉSIDENTE :

Serena HEDLEY-DENT

(Farrer & Co) Londres, Royaume-Uni

INTERVENANTS :

Lucio COLANTUONI (Colantuoni, Allegri & Coll - Studio Legales Associati) Savone, Italie

Serena HEDLEY-DENT (Farrer & Co) Londres, Royaume-Uni

Martin SCHIMKE (Bird & Bird) Düsseldorf, Allemagne

DROIT ET PRATIQUE DU CONTENTIEUX

JNAN PALACE - SALLE CÈDRE

► Stratégies: Comment obtenir des preuves de votre adversaire dans des affaires non criminelles.

PRÉSIDENT :

Louis F. BURKE (Louis F. Burke Pc) New York, États-Unis

INTERVENANTS :

Gérard BREEN (Dibbs Barker Gosling Lawyers) Sydney, Australie

Louis F. BURKE (Louis F. Burke Pc) New York, États-Unis

Michela COCCHI (Studio Legale Av. Michela Cocchi) Bologne, Italie

Fernando DE LA MATA (Mullerat Abogados) Barcelone, Espagne

Julianne FARNSWORTH (Farnsworth Law Firm) Charleston, États-Unis

Thomas GELZER (Vischer Anwälte und Notare) Bâle, Suisse

Christian GIROD (Schellenberg Wittmer) Genève, Suisse

Mark C. HILGARD (Mayer, Brown, Rowe & Maw LLP) Francfort, Allemagne

Anna-Karin MICKWITZ (Castrén & Snellman, Attorneys Ltd) Helsinki, Finlande

Charles MIHALEK (Charles C. Mihalek, P.S.C.) Lexington, États-Unis

James MOORE (Harter, Secrest & Emery LLP) New York, États-Unis

Abdelhak NACIRI BENNANI, Paris, France

David PARKIN (Berwin Leighton Paisner) Londres, Royaume-Uni

Patricia Ann PETERSON (Linklaters Paris Office) Paris, France

Dharmendra RAUTRAY (Kachwaha & Partners) New Delhi, Inde

William SCHOPF (Schopf & Weiss) Chicago, États-Unis

Ron SOFFER (Soffer Alw Firm) Paris, France

Pascal VANDERVEEREN (Vanderveeren & Associés) Bruxelles, Belgique

PROGRAMME SCIENTIFIQUE

JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2005 ▶ 14:00-17:30

DROIT DE LA FAMILLE DROIT DU TRAVAIL

JNAN PALACE - SALLE JACARANDA

► L'entreprise familiale et le droit du travail.

La participation « active » d'une épouse dans l'entreprise de son mari n'est pas considérée comme un rapport de travail. En cas de divorce, l'épouse qui a travaillé pour son mari au sein de l'entreprise peut réclamer une juste répartition des profits et biens communs dérivant de son implication dans la société.

PRÉSIDENTS:

Président de la commission Droit de la Famille:

Bruno MICOLANO (*Studio Micolano*) Bologne, Italie

Président de la commission Droit du Travail:

Michael MEYENBURG (*Sladek & Meyenburg*) Vienne, Autriche

INTERVENANTS:

Droit de la Famille:

Simon BRUCE (*Farrer & Co.*) Londres, Royaume-Uni

Elisabeth DEFLERS (*Péchenard & Associés*) Paris, France

Daniela DI FRANCIA (*Studio Legale Di Francia*) Bologne, Italie

Fabio FLORIO (*Studio Legale Florio*) Catania, Italie

Chiara GNUDI, Bologne, Italie

Paola ISOLA (*Studio Legale Associato Isola*) Bologne, Italie

Mohamed Nacer MTIOUI

MACHKORI (*Faculté de Droit de Fès*) Fès, Maroc

Carmen MEZA INGAR (*Meza Abogados*) Lima, Pérou

Giovanni Roberto VIVALDI (*Studio Av.Vivaldi G.R.*) Bologne, Italie

Luis ZARRALUQUI NAVARRO (*Zarraluqui Abogados de Familia*) Madrid, Espagne

Droit du Travail:

Pedro BOTELHO GOMES

(*Jose Pedro Aguiar-Branco & Associados Sociedade de Advogados*) Porto, Portugal

Sonia CORTES (*Mullerat Abogados*) Barcelone, Espagne

Berin ERGIN (*Yücel & Dogan Law Firm*) Istanbul, Turquie

Marie-Daphné FISHELSON

(*Scp Lefevre, Pelletier et Associés*) Paris, France

Sacha GROSJEAN (*Velten Franz Jakoby*) Düsseldorf, Allemagne

Jacques LEROY (*Taquet, Clesse & Van Eeckhoutte*) Bruxelles, Belgique

Matelda LO FIEGO (*Studio Legale Lo Fiego*) Milan, Italie

Valeria MANCINI (*Studio Legale Dalla Vedova*) Rome, Italie

Andrea STANCHI (*Stanchi Studio Legale*) Milan, Italie

Federico TORZO (*Studio Legale Macchi di Cellere Gangemi*) Milan, Italie

Giovanni Roberto VIVALDI (*Studio Av.Vivaldi G.R.*) Bologne, Italie

Sophia WINTGENS (*Taquet, Clesse & Van Eeckhoutte*) Bruxelles, Belgique

Carter-YOUNGER (*Mcquire, Woods LLP*) Richmond, États-Unis

RETRAITE ET PRÉVOYANCE

CENTRE DE CONGRÈS - SALLE 3

1. **Création d'un produit « Épargne-Prévoyance » pour les caisses de retraite des avocats**

2. **Coordination des caisses de retraite des avocats pour effectuer des investissements financiers**

PRÉSIDENT:

Giovanni DI BLASI (*Ordine Avvocati Ragusa*) Vittoria, Italie

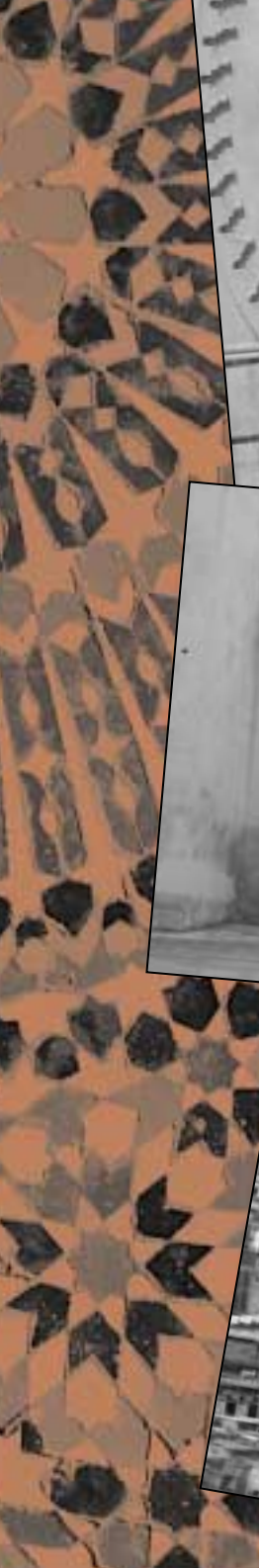
INTERVENANTS:

José Maria ANTRAS BADIA (*Bufete Antras Abogados Asociados*) Barcelone, Espagne

Mauricio DE TILLA (*Cassa Nazionale di Previdencia e Assistenza Forense*) Rome, Italie

Giovanni DI BLASI (*Ordine Avvocati Ragusa*) Vittoria, Italie

Antonio SOARES DE OLIVEIRA (*Caixa de Previdência dos Advogados e Solicitadores de Portugal*) Lisbonne, Portugal



PROGRAMME SCIENTIFIQUE

VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2005 ▶ 09:00-12:30 ▶ CENTRE DE CONGRÈS - SALLE PLÉNIÈRE

THÈME PRINCIPAL I (suite) AVOCATS DU MONDE: UNE SEULE DÉONTOLOGIE?

Président de séance: **Alfred P. CARLTON**, ancien Président de l'American Bar Association (*Kilpatrick Stockton LLP*) Raleigh, États-Unis

Coordinateur: **Paul-Albert IWEINS**, ancien Bâtonnier de Paris (*Taylor Wessing*) Paris, France

SOUS-THÈMES	INTERVENANTS
Rôle de la jurisprudence dans l'application des règles de la déontologie de l'avocat	Mohamed NEJJARI , Premier Président de la Cour d'Appel de Fès, Maroc
Le rôle du CCBE dans l'harmonisation de la déontologie des avocats européens	Bernard VATIER , Président du CCBE (Conseil des Barreaux Européens) Paris, France
Le rôle de l'ABA et des Barreaux d'États (State Bars) dans l'élaboration de la déontologie des avocats	Salli Ann SWARTZ (<i>Phillips, Graud, Naud & Swartz</i>) Paris, France
Le rôle de l'Union des Avocats Arabes dans l'unification des règles de la déontologie de l'avocat	Brahim SEMLALI , ancien Bâtonnier de Casablanca, Secrétaire Général de l'Union des Avocats Arabes, Ancien Président de l'Association des Barreaux Marocains, Casablanca, Maroc
Débat avec la salle	
Synthèse	Paul-Albert IWEINS , ancien Bâtonnier de Paris (<i>Taylor Wessing</i>) Paris, France

VENDREDI

PROGRAMME SCIENTIFIQUE

VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2005 ▶ 09:00-12:30

DROIT DES ASSURANCES DROIT DES BIOTECHNOLOGIES DROIT MÉDICAL DROIT DE LA RESPONSABILITÉ

JNAN PALACE - SALLE MUSK

► Étude d'un cas de dommage corporel depuis son constat, jusqu'à l'enquête, la préparation, la présentation de ce cas et la décision judiciaire.

La réunion sera basée sur une étude de cas originale et instructive mettant en scène la victime, Mme IBA, et plusieurs accusés, le Dr. Nemo, le Centre Médical de Fez et la société de production UIA. Les orateurs discuteront des éléments constituant le procès de Mme IBA depuis le début de ce dernier jusqu'au verdict.

PRÉSIDENTS:

Président de la commission Droit des Assurances:

Christopher B. KENDE (*Cozen and O'Connor*) New York, États-Unis

Présidente de la commission Droit des Biotechnologies:

Geneviève AUGENDRE, Paris, France
Président de la commission Droit Médical:

Yves ROSENOER, Bruxelles, Belgique
Président de la commission Droit de la Responsabilité:

Murray S. LEVIN (*Pepper Hamilton LLP*) Philadelphie, États-Unis

INTERVENANTS:

Mohamed CHALGHOUM (*Bureau Méditerranéen d'Avocats d'Arbitrage et d'Audit juridique*) Tunis, Tunisie

Michela COCCHI (*Studio Legale Avv. Michela Cocchi*) Bologne, Italie

Mario FERRARI (*Hammonds Rossotto*) Turin, Italie

Alejandro FERRERES COMELLA (*Uria & Menendez Abogados*) Barcelone, Espagne

Georg LETT (*Lett & Co Advokatfirma*) Copenhague, Danemark

Fabio MARAZZI (*Mrzp SRL*) Bergame, Italie

Jim ROBINSON (*Best Hooper Solicitors*) Melbourne, Australie

Jean-François ROY (*Jean-François Roy*) Paris, France

Douglas WELEBIR (*Welebir & Mc Cune*) Redlands, États-Unis

DROIT DES CONTRATS

JNAN PALACE - SALLE SENTAL

► Comment garantir l'exécution des contrats?

Le risque de non-exécution des obligations contractuelles est inhérent à la vie des affaires. Il paraîtra d'autant plus grand que le co-contractant est éloigné. S'en prémunir en amont par la construction de garde-fous efficaces est primordial. Bien aménagés, ils permettront en outre une riposte plus concrète si le co-contractant passe outre. Mais quels sont ces garde-fous? Quel est leur degré d'efficacité? Comment les mettre en œuvre? Ces questions et bien d'autres seront abordées au cours de notre session. Pour guider notre réflexion, un fil rouge: les contrats de distribution.

PRÉSIDENTE:

Nicole VAN CROMBRUGGHE (*Lafli, Van Crombrugge & Partners*) Bruxelles, Belgique

INTERVENANTS:

Jean-Eric COMBE (*Cabinet Mayor*) Genève, Suisse

Ignacio CORBERA DALE (*Garrigues, Abogados y Asesores Tributarios*) Barcelone, Espagne

Daniela DI FRANCIA (*Studio Legale Di Francia*) Bologne, Italie

Berin ERGIN (*Yücel & Dogan Law Firm*) Istanbul, Turquie

Wilfred GORIS (*Loyens Advocaten*) Anvers, Belgique

John Flemming KAHLKE (*Koch / Christensen Law Firm*) Copenhague, Danemark

Yamina KEBIR (*Cabinet Kebir*) Alger, Algérie

Suman Jyoti KHAITAN (*Suman Khaitan & Co. Advocates*) New Delhi, Inde

Llewellyn L. LLANILLO (*Sycip Salazar Hernandez & Gatmaitan Law Office*) Makati, Philippines

Aberto NAVARRO (*G. Breuer*) Buenos Aires, Argentine

Jelena PEROVIC (*Faculty of Economics, University of Belgrade*) Belgrade, Serbie et Montenegro

Amance PERROT (*Cabinet Perrot*) Antibes, France

Makoto SHIMADA (*SAH & Co*) Tokyo, Japon

Stephen SIDKIN (*Fox Williams*) Londres, Royaume-Uni

Stefan M. TIESSSEN (*Smith, Gambrell & Russell, LLP*) Atlanta, États-Unis

MODÉRATEURS:

Carlo MASTELLONE (*Studio Legale Mastellone*) Florence, Italie

Nicole VAN CROMBRUGGHE (*Lafli, Van Crombrugge & Partners*) Bruxelles, Belgique



PROGRAMME SCIENTIFIQUE

VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2005 ▶ 09:00-12:30

DROIT BANCAIRE

JNAN PALACE - SALLE CÈDRE

► La banque électronique: cadre légal et réglementaire

La banque électronique est apparue il y a déjà plusieurs années et il y a eu de nombreuses évolutions depuis la dernière analyse de la commission Bancaire en novembre 2000. Comme convenu lors du congrès de Genève nous proposons de faire le point sur les évolutions du cadre juridique et réglementaire concernant notamment la formation du contrat, la vente à distance, la protection des données, les prestations transfrontalières, les méthodes de paiement électroniques, la preuve et la signature électronique, les aspects fiscaux et la lutte contre le blanchiment

PRÉSIDENTE:

Eliana Maria FILIPPOZZI (*Noronha Advogados*) Londres, Royaume-Uni

> Introduction:

Eliana Maria FILIPPOZZI

> Situation au Maroc, avec un bref aperçu du système bancaire islamique
Chaibainou El HADI, Directeur Général du Groupement Professionnel des Banques du Maroc, Casablanca, Maroc

> Situation en Angleterre

David BOWEN-JONES (*Arab Banking Corporation*) Londres, Royaume-Uni
Alex FOX (*Manches LLP*) Londres, Royaume-Uni

> Situation aux États-Unis

Merrikay HALL (*Hughes Hubbard & Reed LLP*) Paris, France

> Questions – Réponses

> Projet spécifique de banque électronique sur la situation dans différents pays

Rapporteurs: Ana BEN et Jorge ADELL

- Brésil: **Eliana Maria FILIPPOZZI**, **Alexei BONAMIN** (*Noronha Advogados*) São Paulo, Brésil
- Canada: **Ron L. BOZZER** (*Borden Ladner Gervais LLP*) Vancouver, Canada
- France: **Silvestre TANDEAU DE MARSAC** (*SCP Fischer, Tandeau De Marsac, Sur & Associés*) Paris, France

- Italie: **Alessandro COLAVOLPE** (*Studio Legale Tributario An Ernst & Young Law Alliance Practice*) Rome, Italie
- Luxembourg: **Jean-Paul KILL** (*Kill & Associés*) Luxembourg, Luxembourg
- Pays-Bas: **Kees HOOFT** (*Loyens & Loeff N.V.*) Amsterdam, Pays-Bas
- Portugal: **Ricardo SOARES DOMINGOS** (*Noronha Advogados*) Lisbonne, Portugal
- Espagne: **Jorge ADELL SANCHEZ** (*Mullerat Abogados*) Barcelone, Espagne, **Ana BEN VAZQUEZ** (*Pro & Asociados*) Madrid, Espagne
- Suisse: **Léonard TOENZ** (*Altenburger*) Kuesnacht, Suisse

DROIT PÉNAL

JNAN PALACE - SALLE JACARANDA

► L'avocat à la rencontre des témoins pendant l'enquête: pièges à éviter

La question des contacts que peut avoir l'avocat avec l'accusé pendant l'enquête a récemment fait la une des journaux français. Quels sont les pièges à éviter?

PRÉSIDENT:

Stephen DREYFUSS (*Helring Lindeman, Goldstein & Siegal*) Newark, États-Unis

CO-PRÉSIDENT:

Stéphane BONIFASSI (*Lebray & Associés*) Paris, France

INTERVENANTS:

- Maxime DELHOMME** (*Delhomme Brégou & Associés*) Paris, France
- Peter MULLER**, Stuttgart, Allemagne
- Barry O'KEEFE** (*Court suprême*) Sydney, Australie
- Jerome ROTH** (*Munger Tolles & Olson LLP*) San Francisco, États-Unis
- Pascal MAURER**, Directeur des Droits de l'Homme et de la Défense de l'UIA, (*Keppeler & Associés*) Genève, Suisse
- Marino VIOLA** (*Studio Legale Viola - Zanari*) Novara, Italie
- Lucy WINSKELL** (*Sintons*) Newcastle Upon Tyne, Royaume-Uni

DROIT DE LA PRESSE ET DES MÉDIAS

JNAN PALACE - SALLE AMBRE

► L'information: droit, devoir ou pouvoir?

Pendant ces dix dernières années, on a assisté à une diversification et une augmentation progressive des médias, ainsi qu'à une intensification des problématiques liées au droit de jouir des informations et de tirer profit de la diffusion des informations. L'activité d'information peut être considérée comme un service public. Par conséquent, comment les droits des usagers des médias peuvent-ils cohabiter avec la liberté d'entreprise?

PRÉSIDENTE:

Michela COCCHI (*Studio Legale avv. Michela Cocchi*) Bologne, Italie

INTERVENANTS:

Alberto ANGELI (*Studio Legale Angeli*) Bergame, Italie

Noemi IZZO (*Studio Legale Avv. Michela Cocchi*) Bologne, Italie

Thierry MASSIS (*SCP Lussan Brouillaud*) Paris, France

Francisco PIMENTEL (*Jpab - Jose Pedro Aguilar-Branco & Associados*) Lisbonne, Portugal

Andrea PIZZI (*Studio Legale Avv. Michela Cocchi*) Bologne, Italie

Franco VILLA (*Velo, Villa & associés*) Genève, Suisse

PROGRAMME SCIENTIFIQUE

VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2005 ▶ 14:00-17:30

AVENIR DE L'AVOCAT	PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	DROIT FISCAL ET INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS
CENTRE DE CONGRÈS - SALLE 4	CENTRE DE CONGRÈS - SALLE 3	CENTRE DE CONGRÈS - PLÉNIÈRE
<p>▶ Avocat et juriste d'entreprise dans le monde: une ou deux professions?</p> <p>Réflexions.</p> <p>PRÉSIDENTE: Huguette ANDRE-CORET, Corbeil-Essonnes, France</p> <p>INTERVENANTS: Issouf BAADHIO, Ouagadougou, Burkina Faso Ezzedine BEN AMOR (<i>Cabinet de Maître Ben Amor</i>) Sousse, Tunisie Mabeth BERTRAND-HENRY (<i>Cabinet Bertrand</i>) Liège, Belgique Bernard CAHEN (<i>Cayol, Cahen & Associés</i>) Paris, France Maurizio CODURRI (<i>Studio Legale Associato Frau & Partners</i>) Milan, Italie Stephen DREYFUSS (<i>Hellring Lindeman Goldstein & Siegal LLP</i>) Newark, États-Unis Johannes GROOTERHORST (<i>Grooterhorst & Partner</i>) Düsseldorf, Allemagne Linda JULIEN (<i>Planiges Inc.</i>) Montréal, Canada Pascal MAYEUR, ancien Bâtonnier de Nanterre (<i>Cabinet Francis Lefebvre</i>) Paris, France Luis Miguel NOVAIS (<i>Novais Leao Loureiro</i>) Porto, Portugal Vanio NOVKIRICHKI, Sofia, Bulgarie Ridha SAIM, Ain-Beida, Algérie Johannes Potter VAN LOON (<i>Bersier & Van Loon</i>) Genève, Suisse</p>	<p>▶ La Propriété Intellectuelle et Internet: perspective du point de vue des titulaires et des fournisseurs de contenu. Le système juridique est-il en mesure de répondre à leur demande de protection, dans le but d'assurer leur reconnaissance et encourager leurs efforts créatifs.</p> <p>PRÉSIDENT: Gianluca POJAGHI (<i>Studio Legale Pojaghi</i>) Milan, Italie</p> <p>INTERVENANTS: Ian DE FREITAS (<i>Berwin Leighton Paisner</i>) Londres, Royaume-Uni Marie-Claire FREUNDLICH-LE THANH, Nice, France Burcu KILIC (<i>Çinar and Çinar Law Office</i>) Ankara, Turquie José Antonio LOPEZ MARTINEZ (<i>Lopez, Gimenez, Torres & Partners</i>) Alicante, Espagne Christian MOREAU (<i>Moreau Collon de Wilde</i>) Bruxelles, Belgique Gianluca POJAGHI (<i>Studio Legale Pojaghi</i>) Milan, Italie Christoph PETSCH (<i>Petsch, Frosch & Klein Rechtsanwälte</i>) Vienne, Autriche Marianne SCHAFFNER (<i>Linklaters</i>) Paris, France</p>	<p>▶ Traitement fiscal dans les relations internationales:</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Le régime fiscal des « Partnerships » en tant que personne morale ou non,▶ Le régime fiscal applicable aux associés résidents à l'étranger,▶ L'application des conventions fiscales bilatérales aux « Partnerships » et à leurs associés,▶ La différence de traitement fiscal des « Partnerships » entre les pays. <p>PRÉSIDENTS: Président de la commission Droit Fiscal Jean-Jacques BATAILLON (<i>Bataillon & Associés</i>) Paris, France Président de la commission Investissements Étrangers Harold PAISNER (<i>Berwin Leighton Paisner</i>) Londres, Royaume-Uni</p> <p>DROIT DES ASSURANCES DROIT DES BIOTECHNOLOGIES DROIT MÉDICAL DROIT DE LA RESPONSABILITÉ (SUITE)</p> <p>JNAN PALACE - SALLE MUSK</p> <p>▶ Étude d'un cas de dommage corporel depuis son constat, jusqu'à l'enquête, la préparation, la présentation de ce cas et la décision judiciaire.</p> <p>PRÉSIDENTS: Président de la commission Droit des Assurances: Christopher B. KENDE (<i>Cozen and O'Connor</i>) New York, États-Unis Présidente de la commission Droit des Biotechnologies: Geneviève AUGENDRE, Paris, France Président de la commission Droit Médical: Yves ROSENOR, Bruxelles, Belgique Président de la commission Droit de la Responsabilité: Murray S. LEVIN (<i>Pepper Hamilton LLP</i>) Philadelphie, États-Unis</p>



PROGRAMME SCIENTIFIQUE

VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2005 ▶ 14:00-17:30

DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ	FRANCHISE	FUSIONS ET ACQUISITIONS
JNAN PALACE - SALLE CÈDRE	CENTRE DE CONGRÈS - SALLE 2	JNAN PALACE - SALLE AMBRE
<p>► Contrats virtuels - chaos virtuel. Opérations classiques dans l'environnement de l'Internet.</p> <p>PRÉSIDENTE: Verena MOLL (<i>Zschunke Rechtsanwältin</i>) Paris, France</p> <p>INTERVENANTS: Francisco Victor BOUISSOU (<i>MBSC Advogados</i>) Brasilia, Brésil</p> <p>Fernando DE LA MATA (<i>Mullerat Abogados</i>) Barcelone, Espagne</p> <p>Véronique DE MEESTER (<i>Cabinet De Meester</i>) Luxembourg</p> <p>Stefano DINDO (<i>Studio Legale Dindo & Associati</i>) Vérone, Italie</p> <p>Simona Melania MATTA (<i>Studio Legale Macchi di Cellere Gangemi</i>) Milan, Italie</p> <p>Sebastiaan MOOLENAAR (<i>AKD Prinsen Van Wijnen Advocaten</i>) Rotterdam, Pays-Bas</p> <p>James D. ROSENER (<i>Pepper Hamilton LLP</i>) Philadelphie, États-Unis</p> <p>Jörg SCHNEIDER-BRODTMANN (<i>Kleiner Rechtsanwältin</i>) Stuttgart, Allemagne</p> <p>Salli Ann SWARTZ (<i>Phillips, Giraud, Naud & Swartz</i>) Paris, France</p>	<p>► Bilan et perspective de la franchise au Maroc</p> <ul style="list-style-type: none">► Comment trouver les Masters?► Quelles sont les contraintes juridiques ?► La déontologie de la franchise: son utilité?► Quelles sont les villes les plus opérationnelles à l'ouverture d'une franchise au Maroc?► Droit d'entrée et royalties: mythe ou réalité? <p>PRÉSIDENT: Olivier GAST, Paris, France</p> <p>INTERVENANTS: Abderrahman BELGHITI, Fédération Marocaine de la Franchise, Casablanca, Maroc (<i>Franchisé Mc Donald's</i>)</p> <p>Alain CARON, Bricorama, Paris, France (<i>Franchiseur</i>)</p> <p>Bouazza EL KHALFI, Physiomins, Casablanca, Maroc (<i>Master Franchisé</i>)</p> <p>Edouard FALGUIERES, Physiomins Paris, France (<i>Franchiseur</i>)</p> <p>Nadia MOURINE, Bricorama, Casablanca, Maroc (<i>Franchisé</i>)</p> <p>Abderrahman OUARDANE, Fédération Marocaine de la Franchise, Casablanca, Maroc</p>	<p>► La réglementation des offres publiques d'achat revisitée: impact de la directive européenne dans les états membres et dans les pays tiers.</p> <p>PRÉSIDENT: Christian DORDA (<i>Dorda, Brugger & Jordis - Rechtsanwältin GMBH</i>) Vienne, Autriche</p> <p>INTERVENANTS: Judit BUDAI (<i>Szecskey Attorney at Law</i>) Budapest, Hongrie</p> <p>Maria Antonia CAMEIRA (<i>PACSA, Henriques da Silva, Paes de Almeida, Corrêa Sampaio & Associados</i>) Lisbonne, Portugal</p> <p>Vera Helena de Moraes DANTAS (<i>Noronha Advogados</i>) Londres, Royaume-Uni</p> <p>Christian DORDA (<i>Dorda Brugger Jordis Rechtsanwältin Gmbh</i>) Vienne, Autriche</p> <p>Marc FYON (<i>Stibbe</i>) Bruxelles, Belgique</p> <p>Michel HAYMANN (<i>Haymann & Baldi</i>) Zurich, Suisse</p> <p>Stephan KÖNIG (<i>Linklaters Oppenheim & Rädler</i>) Cologne, Allemagne</p> <p>Patricia LOPEZ AUFRANC (<i>Marval, O'Farrel & Mairal</i>) Buenos Aires, Argentine</p> <p>GianBattista ORIGONI (<i>Gianni, Origoni, Grippo & Partners</i>) Milan, Italie</p>
	JNAN PALACE - SALLE JACARANDA	
	<p>PROTECTION DES DONNÉES ET DROITS DE L'HOMME NUMÉRIQUE</p> <p>PRÉSIDENT: Alain BENSOUSSAN (<i>Alain Bensoussan - avocats</i>) Paris, France</p> <p>► Les droits de l'Homme numérique: problématiques et expériences.</p> <ul style="list-style-type: none">► La reconnaissance du concept de droit de l'Homme numérique dans les conventions internationales.► La protection des données personnelles, base des droits de l'Homme numérique.► Le concept des droits de l'Homme numérique dans les jurisprudences nationales et internationales.► La démarche de l'ONU en matière de protection des libertés numériques.	

PROGRAMME SCIENTIFIQUE

SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2005 ▶ 09:00-12:30 - 14:00-17:30 ▶ CENTRE DE CONGRÈS - SALLE PLÉNIÈRE

THÈME PRINCIPAL II LE MONDE NUMÉRIQUE: UN DÉFI POUR LE DROIT?

Président de séance: **Alain BENSOUSSAN** (*Alain Bensoussan - avocats*) Paris, France

Coordinateurs: **Nelson LANDRY** (*Ogilvy Renault*) Montréal, Canada

SOUS-THÈMES	INTERVENANTS
Introduction	Alain BENSOUSSAN (<i>Alain Bensoussan - avocats</i>) Paris, France
A. Protection des données personnelles, des créations et inventions et de la vie privée	
> Quelles réponses peut offrir la loi vis-à-vis du nouveau facteur qui implique, soit les droits de l'Homme, soit le droit des affaires?	Jean-Yves DUPEUX (<i>Scp Lussan Brouillaud</i>) Paris, France
> Développements européens en matière de protection des données: position du CCBE quant au projet de décision du Conseil européen sur la rétention de l'information	Jonathan GOLDSMITH , Secrétaire Général du CCBE, Conseil des Barreaux Européens, Bruxelles, Belgique
> La Jurisprudence portant sur la protection des données personnelles dans le monde numérique en Common Law	Bradley RICHARDS (<i>Haynes and Boone, LLP</i>) Houston, États-Unis
> La criminalité en informatique	Bouchaib RMAIL , Directeur de la Sûreté Publique, Coordinateur des Services Centraux de la Direction Générale de la Sûreté Nationale, Maroc
> La vie privée de l'employé. La surveillance sur le lieu de travail	Sascha GROSJEAN (<i>Velten Franz Jakoby</i>) Düsseldorf, Allemagne Federico TORZO (<i>Studio Legale Macchi di Cellere Gangemi</i>) Milan, Italie
> Bases de données génétiques	Geneviève AUGENDRE , Paris, France Fabio MARAZZI (<i>MRZP S.R.L.</i>) Bergamo, Italie
> Propriété intellectuelle et Internet: réflexions dans la perspective des titulaires des droits et des fournisseurs de contenu et de service	Christian MOREAU (<i>MCW Avocats</i>) Bruxelles, Belgique
> L'impact du monde numérique sur les droits individuels des athlètes dans leur prestation sportive	Serena HEDLEY-DENT (<i>Farrer & Co</i>) Londres, Royaume-Uni
B. Contrats et transactions électroniques	
> Règles applicables à la formation des contrats commerciaux par voie électronique dans le cadre des nouveaux principes Unidroit en matière de contrats commerciaux internationaux	Carlo MASTELLONE (<i>Studio Legale Mastellone</i>) Florence, Italie
> Le commerce électronique au Maroc	Azzedine BENSEGHIR , Avocat Docteur en droit et enseignant à la Faculté de droit de Casablanca, Maroc

PROGRAMME SCIENTIFIQUE

SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2005 ▶ 09:00-12:30 - 14:00-17:30 ▶ CENTRE DE CONGRÈS - SALLE PLÉNIÈRE

THÈME PRINCIPAL II LE MONDE NUMÉRIQUE: UN DÉFI POUR LE DROIT?

SOUS-THÈMES	INTERVENANTS
> L'exemple des services financiers * en ligne: aspects contractuels, réglementaires et de droit international privé	Silvestre TANDEAU DE MARSAC (<i>SCP Fischer, Tandeau De Marsac, Sur & Associés</i>) Paris, France Simona Melania MATTA (<i>Studio Legale Macchi di Cellere Gangemi</i>) Milan, Italie
> Succès et limites de la Banque Électronique	David BOWEN-JONES (<i>Arab Banking Corporation</i>) Londres, Royaume Uni
C. Administration, Litige et Procédure en ligne. Arbitrage noms de domaines, perquisition en ligne entre deux pays ou juridictions; participation facultative ou obligatoire à une audition par vidéoconférence; etc.	
> Impressions sur les nouveautés au XXI ^e siècle et l'avenir de la législation et de la magistrature	Driss DAHAK , Président de la Cour Suprême (Cour de Cassation) Rabat, Maroc
> Les noms de domaines: réalité et perspectives	Abdelwahab BEHI , Président du centre de Conciliation et d'Arbitrage de Tunis, ancien Président du Barreau de Tunis, Tunis, Tunisie
> Arbitrage de nom de domaine en ligne ou sur Internet	Erik WILBERS , Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (<i>OMPI</i>) Genève, Suisse
> La position du droit pénal islamique sur le défi numérique au droit	Mohamed EL MADANI BOUSSAK (<i>Université Arabe pour la Sécurité des Sciences - NAIF</i>) chef du département de la justice pénale, Arabie Saoudite
> L'affaire Microsoft devant la Commission Européenne	Judith BUDAI (<i>Szecskey Law Firm</i>) Budapest, Hongrie
> Litige et procédure en ligne	Gerard BREEN (<i>Dibbs Barker Gosling Lawyers</i>) Sydney, Australie
> L'Ère numérique et le fonctionnement des instances décisionnelles des sociétés et comment les nouvelles technologies affectent la gouvernance et les juridictions	Jorge MARTI MORENO (<i>Uria & Menéndez</i>) Valence, Espagne
> Discussion générale, Identification des défis et conclusion	Alain BENSOUSSAN (<i>Alain Bensoussan - avocats</i>) Paris, France

* Rapporteurs de la Commission Services Financiers:

Jorge ADELL SANCHEZ (*Mullerat*) Barcelone, Espagne

Jean BRUCHER (*Dechert Luxembourg*) Luxembourg, Luxembourg

Alessandro COLAVOLPE (*Studio Legale Tributario An Ernst & Young Law Alliance Practice*) Rome, Italie

Jorge DE ABREU (*Abreu & Marques, Vinhas e Associados*) Lisbonne, Portugal

Wilfred GORIS (*Loyens Advocaten*) Anvers, Belgique

Peter J. KIENAST (*Baer & Karrer*) Zurich, Suisse

Patricia LOPEZ AUFRANC (*Marval, O'farrell & Mairal*) Buenos Aires, Argentine

Silvestre TANDEAU DE MARSAC (*Scp Fischer, Tandeau de Marsac, Sur & Associés*) Paris, France

PROGRAMME SCIENTIFIQUE

SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2005 ▶ 09:00-12:30

DROITS DE L'ENFANT DROITS DE L'HOMME DROIT ET STATUT DE LA FEMME

JNAN PALACE - SALLE SENTAL

1. Les droits de la famille en droit marocain et dans le cadre des conventions internationales
2. Les droits de la femme dans le nouveau code de la famille marocain entre la théorie et la pratique
3. L'impact de la religion sur les conventions internationales – en particulier la CEDAW (Conventions pour l'Élimination de la Discrimination à l'Égard des Femmes)
4. Les droits de l'Enfant en Islam

PRÉSIDENTS:

Présidente de la commission Droits de l'Enfant

Mabeth BERTRAND-HENRY

(Cabinet Bertrand) Liège, Belgique

Président de la commission Droits de l'Homme

Georges-Albert DAL (Dal & Veldekens) Bruxelles, Belgique

Présidente (intérimaire) de la commission Droit et Statut de la Femme

Alia BERTI ZEIN (Zein Law Firm)

Beyrouth, Liban

INTERVENANTS:

1. **Omar ABOUZZOHOUR** (Cabinet Abouzzohour) Marrakech, Maroc
2. **Khadija EL ALAMI** (Conseil de L'Ordre de Fès) Fès, Maroc
3. **Alia BERTI ZEIN** (Zein Law Firm) Beyrouth, Liban
4. **Mohamed CHALGHOUM** (Bureau Méditerranéen d'Avocats, d'Arbitrage et d'Audit juridique) Tunis, Tunisie

DROIT DE LA FAILLITE

JNAN PALACE - SALLE MUSK

1. La position des créanciers dans le cadre de la nouvelle loi espagnole sur la faillite. Référence spéciale au cas des créanciers étrangers.
2. Le droit allemand international de l'insolvabilité et le règlement de l'Union Européenne du 29 mai 2000, relatif aux procédures d'insolvabilité.
3. La responsabilité du chef d'entreprise dans le projet de loi sur la sauvegarde des entreprises.
4. Les nouveaux aspects du droit des entreprises en difficulté après la réforme du code de commerce marocain.
5. Les garanties réelles en cas de faillite. Comparaison entre le nouveau droit français et allemand.

PRÉSIDENT:

Román ORIA FERNANDEZ DE

MUNIAIN (Pena & Oria Abogados)

Madrid, Espagne

INTERVENANTS:

Hervé CHEMOULI (Chemouli-Dauzier & Associés) Paris, France

Ellen DELZANT (Schultze & Braun GmbH) Achern, Allemagne

Isabelle DIDIER (Cabinet I. Didier) Paris, France

José PAJARES ECHEVERRIA, Saragosse, Espagne

Abdelaziz SQUALLI (Faculté de Droit de Fès, Responsable UFR Droit des Affaires) Fès, Maroc

DROIT IMMOBILIER

JNAN PALACE - SALLE AMBRE

(avec la participation de la Commission Droit de l'Environnement)

► L'impact de l'environnement sur le Droit Immobilier:

Même si tous les pays du monde ont bien du mal à freiner les causes mêmes des pollutions industrielles qui mettent en jeu la survie de notre planète (Convention de Kyoto) certains grands principes, comme le principe de précaution et le principe de développement durable, ont été l'objet de mise en œuvre dans le cadre de l'aménagement urbain de la construction.

L'analyse des rapporteurs portera sur l'impact de ces deux principes dans les domaines de la construction et de l'urbanisme dans leurs législations nationales.

PRÉSIDENTS:

Président de la Commission Droit Immobilier:

Paul DE SCHEEMAEKER, Bruxelles, Belgique

Président de la Commission Droit de l'Environnement:

Carlos DE MIGUEL (Uria & Menendez) Madrid, Espagne

INTERVENANTS:

Olivier FREYMOND (Maire, Freymond & Associés) Lausanne, Suisse

Matthieu GUIOT (Haumont - Scholasse & Partners) Wavre, Belgique

Michel HUET (Cabinet Michel Huet) Paris, France

Hassan KETTANI (Cabinet Kettani) Casablanca, Maroc

Rosario LEON (Diaz-Bastien & Truan) Madrid, Espagne

Andrew WAITE (Berwin Leighton Paisner) Londres, Royaume-Uni



PROGRAMME SCIENTIFIQUE

SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2005 ▶ 09:00-12:30

ORGANISATION DES CABINETS D'AVOCATS

JNAN PALACE - SALLE CÈDRE

► Fusion de cabinets de taille moyenne.

PRÉSIDENT :

Juan Eduardo PALMA JARA (*Vial y Palma Abogados*) Santiago, Chili

INTERVENANTS :

Giles RUBENS (*Hildebrandt International*) Londres, Royaume-Uni

Alberto NAVARRO (*G. Breuer*) Buenos Aires, Argentine

DROIT DES TRANSPORTS

JNAN PALACE - SALLE JACARANDA

PRÉSIDENT :

Jean Léopold RENARD (*SCP Renard et Associés*) Marseille, France

1. Une introduction à l'histoire et au droit maritime et aérien du Royaume du Maroc

Saad BOUABID (*Cabinet Saad BOUABID*) Casablanca, Maroc

2. La saisie conservatoire des navires

Droit mauritanien :

Brahim OULD EBETY (*Étude Brahim Ebety*) Nouakchott, Mauritanie

Droit anglais :

Michael W.A. LLOYD (*Michael Lloyd & Co.*) Londres, Royaume-Uni

Droit belge : **Luc WIJFFELS** (*Wijffels, Geuens, de Praep*) Anvers, Belgique

Droit français : **Béatrice FAVAREL VEIDIG** (*Selarl Favarel & Associés*) Marseille, France

3. Actualité : Pollution maritime

Affaire ERIKA

Jean Léopold RENARD (*SCP Renard et Associés*) Marseille, France

PROGRAMME SCIENTIFIQUE

SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2005 ▶ 14:00-17:30

VENTE INTERNATIONALE DE MARCHANDISES

JNAN PALACE - SALLE CÈDRE

1. Les recours de l'acheteur
2. Le droit algérien de la vente internationale de marchandises
3. Contrats de distribution au Maroc: loi applicable et caractéristiques
4. Influences de la Convention de Vienne sur l'Acte Uniforme relatif au droit commercial général OHADA
5. La Convention des Nations Unies sur le transport de marchandises par mer devant les tribunaux marocains
6. Actualités

PRÉSIDENT:

Marie-Christine CIMADEVILLA
Paris, France

INTERVENANTS:

Amine BENABDALLAH (*Cabinet Benabdallah*) Oran, Algérie

Alain FENEON (*Cabinet Feneon*) Paris, France

Christian GIROD (*Schellenberg Wittmer*) Genève, Suisse

Zineb Idrissia HAMZI (*Cabinet Zineb Hamzi*) Casablanca, Maroc

Abdellah MARGHICH (*Faculté de Droit de Fès*) Fès, Maroc

DÉFENSE DE LA DÉFENSE

JNAN PALACE - SALLE JACARANDA

1. Les droits de la défense au Maroc
2. Dérive ou fatalité des droits de la défense

PRÉSIDENT:

Philippe MORICEAU, Biarritz, France

INTERVENANTS:

1. **Mohamed KADIRI**, Fès, Maroc

2. **Philippe MORICEAU**, Biarritz, France

3. **François CANTIER**, Avocats Sans Frontières, Toulouse, France

DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE

JNAN PALACE - SALLE AMBRE

► Gardienne de la concurrence?

Comment la Commission Européenne gère-t-elle les « zones grises » dans l'application du droit antitrust communautaire?

PRÉSIDENT:

Pierre KIRCH (*Paul, Hastings, Janofsky & Walker LLP*) Bruxelles, Belgique

INTERVENANTS:

Pierre KIRCH (*Paul, Hastings, Janofsky & Walker LLP*) Bruxelles, Belgique

Robert O'DONOGHUE (*Cleary Gottlieb*) Bruxelles, Belgique

Connor QUIGLEY, Londres, Royaume-Uni

ORGANISATION INTERNATIONALE DU PATRIMOINE

JNAN PALACE - SALLE MUSK

► L'acquisition, la possession et la transmission immobilière

Nous étudierons l'acquisition, la possession et la transmission des immeubles.

Chaque orateur remplira un questionnaire et des études de cas seront réalisées afin d'analyser les problèmes transfrontaliers. (La fiscalité pourra faire l'objet d'une discussion ultérieure)

PRÉSIDENT:

David WAY (*Boodle Hatfield*) Londres, Royaume-Uni

INTERVENANTS:

Erich BAIER (*Bilanz-Data*) Vienne, Autriche

Barbara HAUSER (*Cadwalader, Wickersham & Taft LLP*) New York, États-Unis

Maryse NAUDIN (*Tirard Naudin*) Paris, France

Simone NUDELHOLC (*Liedekerke, Wolters, Waelbroeck & Kirkpatrick*) Bruxelles, Belgique

Andreas OTTO KUHNE (*Velten Franz Jakoby*) Düsseldorf, Allemagne

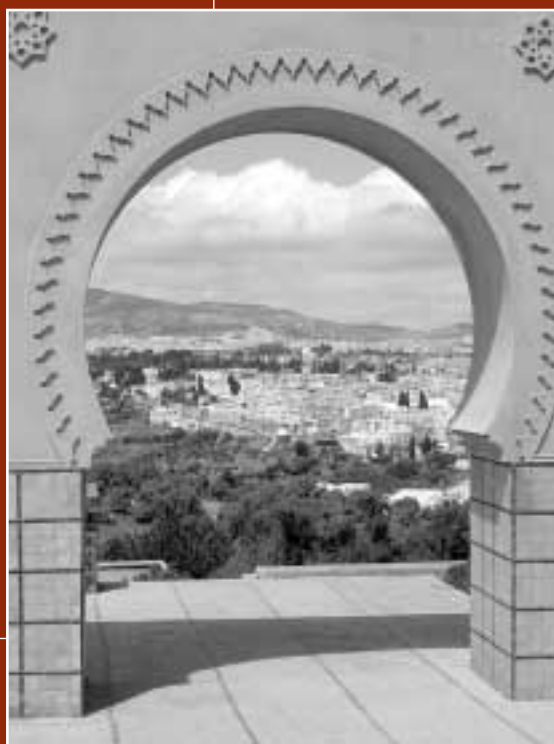
Rafael TRUAN-BLANCO (*Diaz-Bastien & Truan*) Madrid, Espagne

Frédéric VUILLEUMIER (*Étude Oberson*) Genève, Suisse

David WAY (*Boodle Hatfield*) Londres, Royaume-Uni



Activités sociales



ACTIVITÉS SOCIALES

MERCREDI 31 AOÛT 2005 CÉRÉMONIE D'OUVERTURE BAB EL MAKINA

18:30-19:30

Lors de la cérémonie d'ouverture, à Bab El Makina, le Président de l'UIA, Paul NEMO, et le Président du congrès, Driss CHATER, déclareront le 49^e congrès ouvert.

MERCREDI 31 AOÛT 2005 CONCERT ET DÎNER D'OUVERTURE À BAB EL MAKINA

19:30-22:30

La cérémonie d'ouverture sera suivie d'un concert.
Un dîner typiquement marocain vous sera servi en plein air.

JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2005 SOIRÉE INFORMELLE SPECTACLE DE SON ET LUMIÈRE / DÎNER

20:00

Vous assisterez à un spectacle de son et lumière retraçant 12 siècles d'histoire de la ville de Fès où le passé se perd entre souvenirs et légendes. Après 45 minutes de spectacle en plein air, un dîner sous tentes vous sera servi sur place avec une vue imprenable sur la médina de Fès.

VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2005 DÎNER CHEZ DES CONFRÈRES

20:00

Les avocats de Fès vous accueilleront chez eux dans la soirée. Ce sera l'occasion pour vous de rencontrer des confrères marocains et de créer avec eux des contacts personnels, informels et chaleureux.



ACTIVITÉS SOCIALES

SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2005 CÉRÉMONIE DE CLÔTURE CENTRE DES CONGRÈS DE FÈS

18:00-19:00

La cérémonie de clôture du congrès, qui se déroulera dans la salle plénière du Centre de Congrès de Fès, permettra de faire la synthèse des travaux scientifiques du congrès et d'assister à la passation de la présidence du Président Paul NEMO au Président désigné Delos LUTTON.

Allocution de Monsieur Jean-Marie BURGUBURU, bâtonnier de l'Ordre des Avocats à la Cour d'Appel de Paris.

SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2005 DÎNER DE CLÔTURE PALAIS MOKRI

20:30

Le dîner sera servi dans l'ancien palais du Vizir Mokri, situé dans la Médina.

Plusieurs films ont été tournés dans ce palais.

Le prix de la soirée, incluant transferts, dîner avec boissons et soirée dansante, s'élève à 90 euros par personne.

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE 2005 EXCURSION GÉNÉRALE À MEKNÈS ET VOLUBILIS

9:00-16:30

Le départ est prévu à 9h00 depuis les hôtels. Il faut compter 1h30 de trajet en bus pour se rendre à l'ancienne cité romaine de Volubilis, haut lieu de l'archéologie pour ses vestiges romains : remparts, maisons de notables, thermes, forum, Arc de Triomphe de Caracalla, mosaïques...

Un arrêt est prévu dans la ville sainte de Moulay Idriss pour y admirer la vue panoramique avant de rejoindre Meknès pour le déjeuner.

L'après-midi est consacrée à la visite de la ville de Meknès. En 1672 le sultan Moulay Ismaïl en fit sa capitale impériale. Il donna à la ville de Meknès ses plus beaux édifices : la porte de Bab Mansour, les 40 km de muraille, le Palais royal.

Le prix de l'excursion, incluant le transport en bus, la visite de Meknès et Volubilis et le déjeuner s'élève à 100 euros par personne.



ACTIVITÉS DES ACCOMPAGNANTS

Pour toute réservation sur place ou informations sur le programme des excursions, l'agence Objectif Maroc sera présente au Jnan Palace.

Excursions d'une demi-journée

VISITE HISTORIQUE GUIDÉE DE LA MÉDINA DE FÈS

Des guides conférenciers vous feront découvrir la vieille médina et ses monuments historiques: les médersas Attarine et Bouanania, chefs-d'œuvre de l'art Hispano-Mauresque, la mosquée Karaouiyne (vue de l'extérieur), le mausolée de Moulay Idriss (vue de l'extérieur), la fontaine Nejjarine, les souks les plus pittoresques du Maroc avec les tanneurs, les teinturiers et les chaudronniers.



Minimum participants:	6 Personnes
Maximum participants:	Pas de maximum.
Durée de visite:	3 heures - de 09:00 à 12:00
Dates et heure:	tous les jours sauf le vendredi
Transport:	en bus ou en Minibus.
Prix / personne:	120 DH / 11 euros – incluant les entrées aux monuments et les services d'un guide conférencier.
Supplément déjeuner:	150 DH / 14 euros

VISITE DES REMPARTS DE LA MÉDINA DE FÈS

La visite des remparts qui entourent l'ancienne ville, vous permettra d'admirer les différentes portes du Palais Royal. Cette excursion comprend la visite des tombeaux des Mérinides, du Mellah et du quartier des potiers.

Minimum participants:	6 Personnes
Maximum participants:	Pas de maximum.
Durée de visite:	2 heures - de 09:00 à 11:00 ou de 15:00 à 17:00
Dates et heure:	tous les jours
Transport:	en bus ou en Minibus.
Prix / personne:	150 DH / 14 euros – incluant les entrées aux monuments et les services d'un guide conférencier.



ACTIVITÉS DES ACCOMPAGNANTS

RENCONTRE AVEC UNE CONSEILLÈRE EN COSMÉTIQUES

La visite vous conduira dans un Riad situé dans la Médina où vous pourrez rencontrer une conseillère en cosmétiques qui vous fera découvrir les vertus des produits de soins et de beauté marocains, les recettes traditionnelles et originalité de certains mode de fabrication : rouge à lèvres fassi, khol, masque de beauté, rassoul, plantes médicinales et tatouage au henné pour celles qui le désirent.

Pause rafraîchissement avec : Thé à la menthe, eau minérale et pâtisseries marocaines.

Minimum participants :	20 Personnes
Maximum participants :	40 Personnes
Durée de visite :	2 heures - de 09:00 à 11:00 ou de 15:00 à 17:00
Dates et heure :	le vendredi et samedi (selon la demande) - matin et après midi
Transport :	en bus ou en Minibus.
Prix / personne :	350 DH / 33 euros

EXCURSION AU MOYEN ATLAS

Vous pourrez visiter un village troglodyte et les villages berbères de Bhalil, Sefrou, Imouzzer et découvrir la station climatique d'Ifrane.

Ifrane : est une petite ville verdoyante à l'architecture marquée par ses toits tyroliens. Sa fameuse forêt de cèdres (cèdre de Gourault) et son lac (Dait Aoua) sont très prisés. En hiver cette petite ville connaît une forte fréquentation grâce à ses stations de ski.

Minimum participants :	12 Personnes
Maximum participants :	45 Personnes
Durée de visite :	de 08:30 à 12:30 ou de 15:00 à 19:00
Dates et heure :	Tous les jours - matin et après midi
Transport :	en bus ou en Minibus.
Prix / personne :	220 DH / 20 euros incluant les services d'un guide conférencier.

ROYAL GOLF DE FÈS 18 TROUS

Le Golf de Fès vous offrira un décor champêtre avec une vue imprenable sur les cimes du Moyen Atlas. L'architecte Cabell B. Robinson s'en est donné à cœur joie, accentuant le vallonnement naturel du terrain pour multiplier les fairways bombés, ondulants, les greens insidieusement inclinés, jouant avec le grand lac, l'étirant, le triplant pour mieux régaler les joueurs, agrémentant les greens de toute une batterie d'éléments défensifs, arbres, eau, bunkers géants, monumentaux, le plus grand atteignant 1200 mètres carrés dans une magnifique oliveraie.

Minimum participants :	4 Personnes
Maximum participants :	45 Personnes
Durée de visite :	de 08:30 à 12:30 ou de 15:00 à 19:00
Dates et heure :	Tous les jours - matin et après midi, sauf le lundi
Transport :	en bus ou en Minibus.
Green Fee :	400 DH / 38 euros



PLAN DE FÈS



- 1 JNAN PALACE
- 2 PALAIS JAMAÏ
- 3 MÉRINIDES
- 4 CROWN PALACE
- 5 ROYALE MIRAGE
- 6 ZALAGH
- 7 TGHAT
- 8 WASSIM
- 9 IBIS

- A CENTRE DE CONGRÈS
- B BAB EL MAKINA
- C SON ET LUMIÈRE DE FÈS

Crédit Photos: Office National du Tourisme du Maroc